FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET

United Nations Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafricaine	
TITRE DU PROJET : APPUI AU DIALOGUE SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE INCLUSIF POUR LA PAIX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE **NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : A-14/00129009**	
Modalité de financement du PBF : ☐ IRF ☒ PRF	**Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) :** ☐ Fonds d'affectation spéciale national ☐ Fonds d'affectation spéciale régional **Nom du fonds d'affectation spéciale :**

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :

- PNUD
- ONU Femmes

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :

Gouvernement :

- Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement local ;
- Ministère de la Promotion du genre, de la Protection de la femme, de la famille et de l'enfant
- Ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité
- Ministère de la Promotion de la jeunesse, des Sports et de l'Education civique ;

OSC Locales

- Réseau des Organisations de la Société Civile de Centrafrique pour la Gouvernance et le Développement (ROSCA-GD)
- Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique (RMCC)
- Plateforme interreligieuse
- Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA)
- Association des Femmes pour le Promotion de l'entreprenariat (AFPE)
- Organisation des jeunes leaders pour le Développement (OJLD)

Durée du projet en mois[1] [2]: 24 mois + 4 mois (février 2024)

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Le projet cible certaines communes des préfectures les plus affectées par les conflits en RCA. Il s'agit de 8 communes situées dans les 5 préfectures suivantes : Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Ouaka, Ouham et Ouham-Pendé

[1] La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.
[2] Le commencement official du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux() entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous :

☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes[3]

☐ Initiative de promotion des jeunes[4]

☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)

☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

PNUD : $ 1 995 259.50

ONU Femmes : $ 1 513 333.64

Total PBF : $ 3 508 593.13**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

***Veuillez noter que le paiement des 2e et 3e tranches seront conditionnés à l'atteinte des milestones suivants : 1) redynamisation/création des infrastructures locales de paix et démarrage des activités des cadres de concertation et de dialogue communautaire ; 2) finalisation de la construction des cases de dialogue communautaires et réalisation participative des travaux d'intérêt communautaires*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PNUD Trac 1.1: $ 617 469.18

ONU Femmes *(core funds):* $ 360 429.44

Budget total du projet: $ 4 486 491,76

PBF 1ère tranche (35 %) :	**PBF 2ème tranche* (35 %) :**	**PBF 3ème tranche* (30%)**
PNUD : **$ 698 340,82**	PNUD : $ **698 340,82**	PNUD : **$ 598 577,85**
ONU Femmes : **$ 529 666,77**	ONU Femmes : **$ 529 666,77**	ONU Femmes : **$ 454 000,09**
Total : **$ 1 228 007,59**	Total : **$ 1 228 007,59**	Total : **$ 1 052 577,94**

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :

Le présent projet a été initié pour combler le gap structurel du dialogue social et communautaire inclusif qui se traduit par une faible implication des populations à la base dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix en RCA. Il entend saisir l'opportunité de la redynamisation de l'exécution des résolutions de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019 entre le gouvernement et les 14 groupes armés incluant entre autres les élections locales apaisées, le dialogue communautaire et la relance des activités économiques.

L'objectif principal du projet est de contribuer à la promotion du dialogue social et communautaire inclusif favorisant la résilience du capital social des communes des régions du nord-ouest et du sud-est les plus affectées par les multiples crises, y compris les récentes tensions pré et postélectorales de 2020/2021. Le projet contribuera aux consultations des populations à la base en prélude au Dialogue Républicain en cours de préparation, à la prévention et à la réduction des conflits intercommunautaires

[3] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

[4] Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

ainsi qu'aux tensions pré et post élections locales, à la promotion de la gouvernance locale inclusive et créera les conditions d'un développement local participatif et inclusif. Le projet visera également à assurer une plus grande participation des femmes et des jeunes dans les mécanismes formels et informels de consolidation de la paix (APPR, CLPR et RCPCA) et de gouvernance locale, comme stipulé par les Résolutions 1325 et 2250 du conseil de sécurité des Nations Unies respectivement consacrées aux femmes, aux jeunes, et à la paix et à la sécurité.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Les consultations ont été menées de manière séquencée :

- En décembre 2020, le PBF a organisé des consultations avec le Gouvernement, les Agences des Nations Unies et les OCS dans le cadre de sa revue stratégique. Au cours desdites consultations, les participants, principalement les représentants des organisations des femmes et des jeunes, ont exprimé un réel besoin des communautés d'aller vers la paix et le raffermissement des relations sociales à travers un dialogue social et communautaire.

- Le PNUD et ONU FEMMES ont appuyé la tenue d'une session du Conseil National de la Jeunesse à l'effet de recueillir les attentes et aspirations de la jeunesse sur le processus de dialogue et de réconciliation nationale.

- Des concertations avec des membres du Comité Exécutif de Suivi de l'APPR notamment le Réseau pour le Leadership de la Femme Centrafricaine, la Mission de l'Union Africaine en RCA (garant de l'APPR et membre de l'équipe technique d'appui au Dialogue Républicain), ont permis d'identifier les différents gaps structurels à la mise en œuvre du processus de l'APPR.

- Dans le cadre de la revue annuelle du cadre de coopération entre le PNUD et le Gouvernement organisée en février 2021 et regroupant le Gouvernement, les organisations de la société civile et les partenaires au développement, les participants ont identifié comme priorité la nécessité de renforcer les initiatives de promotion de dialogue communautaire. Ceci a été intégré par le PNUD dans son approche portefeuille. Ainsi les responsables du portefeuille Gouvernance ont été encouragés à mobiliser des financements pour la mise en œuvre des projets en matière de dialogue communautaire. La mise en œuvre desdits projets se fera de manière à éviter les doublons et à renforcer les synergies avec les autres initiatives en cours dans le pays.

- Les missions de suivi de ONU FEMMES et de PNUD sur certaines zones de couverture du projet ont confirmé ce gap à travers les consultations des acteurs locaux (populations et autorités locales, leaders traditionnels et religieux). Avant ces consultations ciblées, les membres de l'équipe pays du système des Nations Unies (SNU) en RCA, regroupés autour de la Coordonnatrice résidente du SNU ont retenu comme l'une des priorités de l'année 2021, la mise en œuvre d'un Projet sur le dialogue communautaire.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes[5] : GM 2

[5] **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant ($) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :48,91%
Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes[6] :

Plusieurs interventions du Projet contribueront directement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Il s'agit entre autres du :

- Développement d'un programme de formation et de coaching des femmes et des filles en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de prise des décisions au niveau local ;
- Développement des mécanismes de prévention et de collecte des données sur les violences faites aux femmes pendant les élections locales (case de veille des femmes) ;
- Établissement des pièces officielles principalement aux femmes et filles en âge de voter afin de faciliter leur participation aux élections locales en tant qu'électrices et candidates ;
- L'inclusion d'au moins 35% des femmes dans les comités de gestion des cases communautaires, des projets d'intérêts communautaires ainsi que dans la mise en œuvre de toutes les activités Projet ;
- L'élaboration des modules spécifiquement consacrés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre des ateliers de formation et les campagnes de sensibilisation ;
- Promotion des droits des femmes et des jeunes via les radios communautaires et le réseau des journalistes et influenceurs sensibles au genre ;
- Disponibilité d'une expertise en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, tous les achats seront sensibles au Genre et des mesures spéciales seront prises en faveur des achats auprès des groupements des femmes ou des entreprises dirigées par des femmes.

Degré de risque du projet[7] : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement[8]) :(2.2) Gouvernance démocratique ;

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).
Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière a l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

[6] Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

[7] 0 = risque faible pour la réalisation des résultats
1 = risque moyen pour la réalisation des résultats
2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

[8] (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits
(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux
(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;
(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF+** auxquels le projet contribue : *Résultat Stratégique 1.1* ***: La paix, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidées.*** **Objectifs et cibles de développement durable** auxquels le projet contribue : **ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces ; ODD 10 (inégalités réduites) et ODD 5 (égalité entre les sexes).**	
Type de demande : **Nouveau projet :** ☐ **Révision de projet :** ☒	**Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :** **Extension de la durée :** ☒ Durée additionnelle du projet en mois : **Trois (04) mois (Octobre 2023- Février 2024)** **Changement de résultat / sujet :** ☐ **Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :** ☐ **Budget PBF supplémentaire :** ☐ Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : **USD XXXXX** **Brève justification de la révision :** Le projet a connu des progrès satisfaisants au cours de sa mise en œuvre avec un taux d'exécution à ce jour de 83%. Ce projet a ainsi contribué de façon significative au renforcement du mécanisme existant de gestion des conflits notamment à travers l'appui à la création et à la redynamisation des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR). La construction des maisons de la paix, la participation des communautés aux plateformes de dialogue inclusif, plus particulièrement des jeunes, des femmes et leaders traditionnels autour des questions de dialogue social et de cohésion sociale, liée à un activisme plus visible et déterminant des femmes leaders (femmes députées et leaders des OSC) par l'organisation des fora sur les questions de genre a renforcé la participation des femmes à la vie publique conformément aux engagements internationaux (Agenda Paix et Sécurité des Nations Unies, Résolution 1325 et les résolutions connexes). Ce projet a également favorisé l'amélioration des capacités des professionnels des médias communautaires pour la production et la diffusion des informations de qualité sur le processus de dialogue communautaire. Malgré ces avancées, des facteurs exogènes ont fortement perturbé le respect du délai d'exécution du projet et de ce fait impliquent une extension sans coût pour finaliser les activités restantes. Ces principaux facteurs sont la dégradation considérable des routes, les aléas climatiques liés à une pluviométrie non - maitrisable entrainant des annulations et reports successifs des vols humanitaires (UNHAS programmés) et la pénurie récurrente de carburant que le pays a connue. Aussi, la migration du système de gestion Atlas vers le nouveau système, Quantum a entrainé un blocage de 04 mois dans la mise en œuvre du projet. Par conséquent, toutes ces difficultés ont entrainé le non-respect des délais d'exécution des travaux de construction des maisons de la paix engagés dans 08 localités cibles du pays et le report de l'organisation de toutes les plateformes de dialogue prévues dans le 08 pools cibles. De ce qui précède, une extension sans coût de trois mois (octobre 2023-Fevrier 2024) permettra d'achever les activités entamées pour la plupart depuis fin 2022. Cette situation de retard dans la mise en œuvre du projet a été présentée au comité de pilotage au cours sa session du 21 juillet 2023 qui a

	recommandé que le projet fasse une demande d'extension sans cout. Le projet compte ainsi mettre à profit la saison sèche qui commence en octobre pour boucler les activités pendantes, rattrapant le retard enregistré et atteindre les résultats escomptés notamment par le suivi des activités des entreprises, la remise officielle des maisons de la paix aux communautés bénéficiaires, le soutien aux organisations des forums de dialogue de paix et de cohésion sociale et la finalisation des autres activités pendantes pour enclencher l'évaluation finale du projet. Le calendrier sommaire ci-dessous décrit les activités à réaliser au cours de cette période d'extension.

CALENDRIER SOMMAIRE (Octobre 2023 – Février 2024)

Résultats/ Produits	Description des activités	Octobre 2023				Novembre 2023				Décembre 2023				Janvier 2024				Février 2024			
RESULTAT 1 : Les populations du nord-ouest et du sud-ouest de la RCA participent efficacement aux processus de dialogue communautaire																					
		S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Produit 1.1	Les infrastructures locales de paix sont réactivées et ou mises en place afin de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire.																				
Activité 1.1.3 :	Cases multifonctionnelles, cadres de dialogue et de concertation																				
Produit 1.2	Des plateformes de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires sont organisées par les infrastructures locales de paix afin de structurer et de répondre aux besoins et attentes des communautés au niveau local.																				
Activité 1.2.3 :	Exécution participative des initiatives d'intérêts communautaires.																				
RESULTAT 2 : Les mécanismes de dialogue communautaire fonctionnent et informent les acteurs classiques du dialogue national.																					
Produit 2.1	L'environnement communautaire est apaisé et favorise une participation accrue des populations notamment les femmes et les jeunes aux élections locales.																				
Activité 2.1.1 :	Campagnes d'éducation civique.																				
Activité 2.1.2 :	Programme de formation et de coaching des femmes et des filles.																				
Produit 2.2	Les professionnels des médias communautaires participent à la production et à la diffusion des informations de qualité sur les processus de dialogue communautaire.																				
Activité 2.2.1 :	Campagne médiatique, vulgarisation de la loi sur les collectivités territoriales.																				
Coût personnel du projet	Personnel d'Appui pour la mise en œuvre du Projet.																				
Coûts opérationnels	Contributions aux frais généraux de fonctionnement des Agences.																				
Budget de suivi	Mission de terrain																				
Evaluation finale indépendante	Evaluation externe																				

SIGNATURES DU PROJET :

AGENCE RECIPIENDAIRE[1] **PNUD** *Nom :* ***Jean Luc STALON*** *Titre :* ***Représentant Résident*** *Signature* [redacted] *Date et visa :* 05/10/2023 **ONU FEMMES** *Nom :* ***Salvator NKURUNZIZA*** *Titre* ***: Représentant Résident.*** *Signature* [redacted] *Date et visa :* 05/10/23	**REPRESENTANT DU GOUVERNEMENT NATIONAL** *Nom :* ***Félix MOLOUA*** *Titre :* ***Ministre d'Etat chargé de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale*** *Signature* [redacted] *Date et visa :* 23 OCT 2023
Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies *Nom:* ***Dr Mohamed AG AYOYA*** *Titre* ***: Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies*** *Signature* [redacted] *Date et visa :* 26/10/23	**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)** For *Nom* **: Elizabeth SPEHAR** Titre : ***Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix*** *Signature* [redacted] *Date et visa :* 26 Oct 2023

[1] Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

[redacted]

I- Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

a) *Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Contexte de consolidation de la paix

La République Centrafricaine (RCA) connait depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont non seulement contribué à affaiblir les capacités de l'État, mais aussi à mettre à mal la cohésion nationale. Ces crises successives ont eu un impact dévastateur sur l'économie, renforcé l'extrême pauvreté et occasionné une fragmentation de la cohésion sociale du fait des violentes confrontations entre des groupes antagonistes ayant chacun sous son contrôle une partie du territoire.

De manière récurrente, les tentatives de résolution du conflit à travers des accords politiques entre le Gouvernement, les groupes armés et les formations politiques n'ont pas fondamentalement changé la situation et dissipé les velléités de conquête du pouvoir et/ou du contrôle des ressources naturelles par la force. En effet, depuis l'escalade du conflit en 2012, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et/ou de cessez-le-feu. On peut citer entre autres : l'Accord de paix de Libreville entre le Gouvernement et la Seleka prévoyant la formation d'un gouvernement d'union nationale du 11 janvier 2013 ; le Pacte républicain signé le 7 novembre 2013 à Bangui sous l'égide de Sant'Egidio qui visait à impliquer les forces vives de la Nation dans la protection des droits humains et la promotion des valeurs démocratiques et républicaines en vue d'une paix durable en RCA ; l'Accord de cessation des hostilités de Brazzaville entre la Seleka et les Anti Balaka du 23 juillet 2014 ; le Forum de Bangui qui a donné lieu au Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction du 4 au 11 mai 2015 et l'Accord de Libreville du 17 juillet 2017 qui a abouti à la mise en place de la feuille de route pour la paix et la réconciliation en RCA, appelée initiative africaine dont la mise en œuvre a abouti à l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR-RCA), négocié à Khartoum et signé à Bangui entre le Gouvernement et 14 groupes armés, le 6 février 2019.

Ces différents accords n'ont cependant pas abouti à une paix définitive devant faciliter la restauration de l'autorité de l'État, la réconciliation nationale, la justice sociale et le relèvement économique. Les différents rapports du Secrétaire Général des Nations Unies sur la République Centrafricaine relèvent 3216 cas d'incidents ou de rupture de paix sociale en 2015, 3745 cas en 2016 et 2954 cas entre janvier et septembre 2017. 644 cas au cours de la période de juin à septembre 2020 et 530 cas de violations des accords de paix entre octobre 2020 – Février 2021.

Par ailleurs, l'organisation des élections générales de 2020/2021 a entraîné des violations généralisées des droits de l'homme à partir de décembre 2020. Plusieurs rapports concordants d'observateurs indépendants des élections (dont le Réseau Arc-en-Ciel/RAC, le Réseau Africain des Femmes Leaders/AWLN, le Conseil National de la Jeunesse, la Communauté des Etats Sahélo-Sahéliens/CEN-SAD et la Communauté Économique des

états de l'Afrique Centrale/CEEAC) font état de graves violations des droits de l'homme, perpétrées principalement par des groupes armés, notamment l'enlèvement et le meurtre de civils, des attaques physiques, des menaces de mort contre les électeurs-trices et les candidat-e-s, des atteintes à la liberté de circulation, la destruction du matériel électoral et l'incendie des bureaux de vote. De juillet 2020 à juin 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 526 cas de violations et d'abus des droits de l'homme et du droit international humanitaire à travers le pays impliquant 1.221 victimes, dont 847 hommes, 146 femmes, 59 filles, 32 garçons et 137 victimes dont le sexe et/ou l'âge n'ont pas été établis[10].

Dynamiques du conflit

Les régions du Nord-ouest et du Sud-est sont les plus affectées par les conflits en RCA. On y retrouve plusieurs groupes armés dont la composition correspond à des appartenances ethniques affirmées et des intérêts socio-économiques territoriaux : le Rassemblement Patriotique pour le Renouveau de la Centrafrique-RPRC (essentiellement composé de Goulas) ; le Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique-FPRC (composé de Roungas, Tchadiens et Soudanais) ; les groupes Retour, Réclamation et Réinsertion-3R et Unité pour la Paix en Centrafrique-UPC (composés de Peuls) ; et les anti-balaka qui désormais organisés sur une base locale ont un noyau historique qui est d'ethnie Gbaya. On y assiste à plusieurs affrontements basés sur les clivages ethniques, religieux et économiques (élevage, agriculture et mines). L'un des plus récents affrontements entre éleveurs et agriculteurs a eu lieu le 12 juin 2021 dans les villages environnants de Ndélé, dans la préfecture de Bamingui Bangoran. La MINUSCA a reporté que quatorze (14) civils ont été tués et soixante-six (66) maisons incendiées à proximité des villages de Dimi, Faya et Tiri. La violence s'est intensifiée dans ces villages entre éleveurs et agriculteurs locaux à la suite d'un incident au cours duquel un agriculteur local a tué un éleveur le 10 juin 2021 à Tiri. Plusieurs milliers de personnes ont fui la région vers Bangbali (60 km au nord-ouest de Ndélé). De façon similaire, les villes d'Alindao, Paoua, Ippy, Batangafo, Bambari, Markounda, Nana Bakassa, Bossangoa, Bangassou et Koui sont régulièrement le théâtre d'affrontements communautaires sur fond des clivages sus-énumérés.

La Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) formée le 17 décembre 2020 dans le cadre des contestations pré et post-électorales à sa principale base dans l'Ouham, une préfecture de la Région du Nord-Ouest. La CPC regroupe : le Mouvement Patriotique Centrafricain (MPC) d'Al-Khatim Mahamat ; le groupe Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) du « Général » Sidiki remplacé après sa mort par le « Général » Bobo ; l'Union pour la Paix en Centrafrique (UPC) d'Ali Darrassa ; une faction du Front Populaire pour la Renaissance de la Centrafrique (FPRC) de Noureddine Adam ; et les anti-Balaka, ailes Mokom et Ngaïssona, dirigées respectivement, par Maxime Mokom et Dieudonné Ndomaté. La CPC est placée sous la coordination de l'ancien Président Bozizé, dont la candidature à l'élection présidentielle a été invalidée, le 3 décembre 2020, par la Cour constitutionnelle[11].

---

[10] MINUSCA/DDH , Rapport public sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République centrafricaine durant la période électorale de Juillet 2020 – Juin 2021

[11] MINUSCA/DDH op cit

La dominance ethnique dans la composition des groupes armés alimente et nourrit les rivalités ethniques. Ainsi, les populations issues des ethnies majoritaires des groupes armés sont prises pour cible lors des représailles organisées par les groupes rivaux. Cette réalité rend difficile la cohabitation pacifique et la cohésion sociale dans ces régions. L'occupation de l'espace dans ces régions a désormais tendance à se faire en fonction des affinités ethniques.

Les régions du Nord-ouest et du Sud-est enregistrent également le plus grand nombre des circonscriptions électorales dans lesquelles les élections législatives de 2020/2021 ont été reprises en raison des violences perpétrées par les éléments des groupes armés regroupés autour de la CPC, qui ont contraint les populations à fuir leurs résidences et à aller se réfugier soit dans les localités environnantes soit dans la forêt.

Hormis, l'expérience inédite des consultations communautaires ayant précédé l'organisation du Forum National de Bangui de mai 2015 (environ 750 participants) au cours desquelles les populations à la base se sont exprimées sur les questions d'intérêt national, les populations ont souvent été laissés-pour-compte lors des négociations de paix alors qu'elles sont directement concernées et affectées par les crises récurrentes qui affectent le pays. Exclues des processus de négociation des accords de paix, les populations à la base sont également exclues des mécanismes de mise en œuvre et de suivi desdits accords.

La question du genre et plus singulièrement la spécificité des femmes et des jeunes dans le conflit ne sont généralement abordées que de manière subsidiaire. La participation des femmes et des jeunes aux différents accords de paix et/ou de cessez-le-feu signés dans le cadre de la résolution des conflits en RCA est d'une manière générale très limitée puisque ces accords sont négociés et signés principalement par des hommes. A l'exception du Forum national de Bangui (mai 2015), très peu de femmes et de jeunes étaient parties prenantes aux différents dialogues déjà initiés (Dialogue politique de 2008, Accord de Libreville de 2013, Accord de Brazzaville de 2014 et dernièrement l'APPR signé à Bangui en février 2019). Malgré le Mémorandum des femmes remis à l'occasion du Forum national de Bangui de mai 2015 en lien avec la résolution 1325 de 2000 du Conseil de sécurité, l'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) de mai 2015 ne mentionnait pas la question de l'égalité des genres et n'incluait aucunes mesures spéciales pour les femmes qui demeurent pourtant les premières victimes du conflit en RCA eu égard au taux élevé des violences à leur égard. En outre, le niveau de pauvreté féminine reste très élevé en milieu rural, 81% pour les femmes contre 69% pour les hommes[12] . Le schéma de négociation retenu dans le cadre de l'initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA ayant abouti à la signature de l'APPR (dialogue direct entre le Gouvernement et 14 groupes armés), ne prédisposait pas à une juste et équitable participation des femmes (elles ont représenté à peine 12% des participants et observateurs incluant la délégation gouvernementale, les membres des groupes armés, les facilitateurs, les forces vives de la nation, la société civile etc), les jeunes étant plus représentés dans les groupes armés.

L'exclusion des populations à la base des processus de dialogue aussi bien au niveau national que local procède de plusieurs facteurs qui sont à la fois internes et externes aux communautés :

[12] Rapport final RCPCA repris dans le profil genre de la RCA mai 2021.

- Le manque des ressources et de capacités opérationnelles, et l'inexistence dans certaines localités de cadres de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires formels, qui permettraient de mieux canaliser et structurer les attentes et besoins des communautés vis à vis des processus de dialogue pour la paix au niveau national et local,
- La faible circulation de l'information en milieux communautaires, doublée d'une méconnaissance des enjeux véritables des processus politiques, qui contribuent à exposer les communautés à la manipulation politicienne et à faire d'elles des vecteurs de propagation des conflits,
- Les réticences des communautés vis-à-vis des logiques politiques centrales, qui ne perçoivent pas leurs intérêts directs et la valeur ajoutée des processus de paix dans leur vie quotidienne,
- La faible pénétration des valeurs de tolérance, de respect d'autrui, et de liberté au sein des communautés qui créent et entretiennent des conflits inter communautaires notamment entre les éleveurs et les agriculteurs,
- La défiance et la méfiance à l'égard des autorités traditionnelles du fait de leur proximité réelle ou supposée avec des acteurs du conflit,
- La persistance d'une pauvreté endémique qui touche les trois quarts de la population et qui entraine une inflation de la compétition conflictuelle sur l'exploitation et les trafics autour des ressources naturelles, notamment les violations des droits humains, les violences faites aux femmes/aux filles, le trafic des personnes,
- L'approche verticale de mise en place des mécanismes de paix et de cohésion sociale qui exclut de fait les communautés aux tables de négociation, car il existe une perception négative des décideurs au niveau national, notamment gouvernementaux sur la capacité des communautés à participer efficacement aux processus politiques de paix,
- La faible sensibilité des autorités centrales aux déterminants socioéconomiques de gestion des conflits communautaires, qui ne leur permet pas d'encourager la remobilisation des fonds destinés à la défense nationale, pour la réhabilitation/rénovation des infrastructures communautaires, et susciter un sentiment d'appartenance (à la nation) au sein des communautés
- La faible décentralisation effective du pouvoir politique et la limitation du champ politique par l'inexistence des élections locales (les seules et uniques élections locales du pays eurent lieu en 1988) qui a pour conséquence le faible exercice par les communautés de leurs droits à désigner leurs dirigeants légitimes. Cette exclusion politique de fait des communautés impacte durablement le rapport entre le système central et les populations.

Tous ces facteurs impactent négativement la cohabitation pacifique entre les communautés, rendant ainsi difficiles les dynamiques de dialogue social et communautaire dans un contexte où l'on assiste de plus en plus à la prolifération des discours de haine, de division et la désinformation. Tout ceci a entrainé progressivement la radicalisation de nombreux jeunes qui rejoignent les groupes armés pour la conquête du pouvoir et ou le contrôle des ressources naturelles par la force ou encore qui s'engagent auprès des trafiquants qui pratiquent la traite

des personnes et notamment la traite sexuelle des femmes et des enfants, le travail forcé, le recrutement et l'exploitation des enfants soldats.

Le tableau est sombre et commande que des actions urgentes soient prises afin d'adresser l'exclusion des populations des mécanismes de dialogue verticaux et à l'exclusion des jeunes et des femmes des processus de prise de décision au niveau local en tant que causes profondes du conflit en RCA. Le contexte est d'ailleurs favorable et deux opportunités majeures permettraient de faciliter la mise en œuvre des actions urgentes requises : il s'agit de l'annonce présidentielle de la tenue d'un dialogue républicain inclusif d'une part et de l'organisation des élections locales d'autre part.

Le Président de la République a annoncé la tenue d'un dialogue républicain et a engagé les consultations préalables avec les forces vives de la Nation, assisté en cela, par une équipe technique de 09 membres dont 02 femmes. Le comité d'organisation du dialogue Républicain est composé de 29 membres dont 03 femmes (10,34%) et 01 jeune (3,44%). Ces chiffres confirment la tendance à la très faible implication des femmes et des jeunes dans les instances formelles de dialogue au niveau national. La forme du dialogue, la liste des participants et la date des assises ne sont pas encore connues du public. La mise en place des mécanismes de dialogue social et communautaire dans les régions du Nord-ouest et du Sud-sera ainsi en phase avec le processus du dialogue républicain au niveau national.

À l'observation, on note un retour progressif des personnes déplacées internes depuis le mois d'avril 2021. En février 2021, le nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) était estimé à 741 879[13], un score jamais égalé depuis 2013. Au 31 juillet 2021, le nombre de PDI est d'environ 691 000[14]. Le retour des personnes déplacées internes et les réfugiés pourraient poser de nombreux défis relatifs à la reconstitution des actes d'état civil et pièces d'identification, la récupération des espaces de vie et habitation, la réinsertion socioéconomique, le dialogue avec les ex-combattants. Ces défis devront être adressés dans le cadre des processus de dialogue communautaire.

Il est prévu, conformément au calendrier électoral publié par l'Autorité Nationale des Élections, l'organisation des élections locales (municipales et régionales) au premier trimestre de l'année 2022. Ces élections locales sont à encourager dans la mesure où elles présentent un potentiel de développement et d'avancées démocratiques non négligeables. La volonté d'y prendre part pourrait stimuler l'adhésion au processus de DDR pour les membres des anciens groupes armés qui envisagent leur retour à la vie politique. Aussi, les élections locales dans le cadre de mise en œuvre de la décentralisation peuvent concourir à l'émergence de nouveaux pôles de développement grâce au renforcement de la gouvernance locale inclusive, de la démocratie à la base et du développement local.

Les élections régionales et municipales auront un impact considérable sur le règlement des causes profondes du conflit centrafricain, au regard du niveau d'intérêt affiché par certains des leaders des groupes armés pour la décentralisation lors des négociations qui ont abouti à l'APPR-RCA. Certains ont souhaité revenir dans la République, en ayant la possibilité de transformer, dans le cadre de l'APPR-RCA, leurs mouvements en partis politiques, conformément audit Accord. Les causes du conflit centrafricain suivantes seront adressées à travers les élections locales : la marginalisation des territoires, le centralisme politique

[13] OCHA, Rapport de la situation humanitaire au 31 mars 2021
[14] OCHA Rapport de la situation humanitaire au 31 juillet 2021

excessif au niveau de la capitale (qui était déjà dénoncé pendant le Forum national de Bangui pour la réconciliation de 2015), l'opportunisme découlant de cet état de fait dont profitent les groupes armés, l'absence d'opportunité de développement, le défaut de participation des populations à la prise en charge des intérêts locaux, l'absence de légitimité dans la gestion *ad hoc* des collectivités territoriales par les porteurs de délégations spéciales[15], la nécessité de multiplier les opportunités et offres politiques au niveau communautaire.

Les élections ont souvent été des facteurs d'instabilité et de violence. En effet, «la République Centrafricaine a connu l'une des trajectoires démocratiques les plus instables. Celle-ci est ponctuée de crises politiques et militaires qui aboutissent presque toujours à la rupture de l'ordre constitutionnel et au recommencement, à l'issue de périodes de Transition à géométrie variable[16] ». Trente-trois ans après les seules et uniques élections locales du pays, en 1988, la RCA se prépare à organiser des élections locales en 2022. Ces élections locales présentent un potentiel irréfutable de renforcement de la gouvernance locale, de la démocratie à la base et du développement local créant un véritable rapprochement de l'administration des populations. Celles-ci n'ont de cesse de dénoncer leur marginalisation instrumentalisée par les groupes armés depuis trois décennies.

Avec les élections locales et le renforcement corrélatif de la décentralisation, il est envisagé que les organes de gestion des collectivités territoriales, à savoir les Conseils municipaux et les Assemblées régionales élus, bénéficient de transfert de compétences et des ressources conséquentes de l'État central. La République centrafricaine dispose d'une immensité inégalable de potentialités locales, notamment les ressources agropastorales, forestières et halieutiques qui peuvent être transformées en des filières porteuses de développement. Ce qui naturellement contribuerait à l'émergence de nouveaux pôles de développement aussi bien au niveau régional que préfectoral, pour désengorger Bangui qui reste à ce jour, l'unique pôle d'attraction. L'organisation des élections locales selon le mode de scrutin des listes paritaires aidera à l'inclusion (d'au moins 35%) des femmes dans les instances de gouvernance locale et à l'affirmation de leur leadership en politique. Contrairement aux législatives dont le mode de scrutin uninominal à deux tours, n'est d'ordinaire pas favorable à l'élection d'un grand nombre de femmes.

Analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes

Acteurs	Dynamiques en lien avec le projet
Le Gouvernement	Le Gouvernement est l'un des principaux acteurs de tous les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix tant au niveau national qu'au niveau local. Dans bien des cas c'est le Gouvernement qui impulse et définit les cadres des processus de dialogue. A titre illustratif, le dialogue républicain annoncé pour les mois à venir est une initiative du Gouvernement. Prenant conscience des disparités entre les régions, l'exclusion des communautés et des minorités notamment les femmes et les jeunes, le Gouvernement s'est engagé dans le cadre de l'APPR à « promouvoir l'inclusion, la discrimination positive et des mesures temporaires spéciales

[15] Les membres des délégations spéciales dont les présidents sont l'équivalant des maires, sont nommés par décrets présidentiels au lieu d'être élus

[16] ANE, rapport général du processus électoral 2013-2016 en RCA

	afin de corriger les inégalités qui affectent les communautés et les régions qui ont été lésées par le passé, et d'assurer leur pleine participation à la vie politique, économique et sociale de la nation » et à « [reconnaitre] la diversité culturelle, religieuse, à valoriser la contribution de toutes les composantes du peuple centrafricain, en promouvant l'inclusivité particulièrement des minorités, des femmes et des jeunes, à la gestion de l'État et à l'œuvre de la reconstruction nationale » Par ailleurs le Gouvernement est résolument tourné vers l'organisation des élections locales au cours du premier semestre 2022 et a lancé un appel à la solidarité internationale pour la réussite de cette échéance démocratique dont la dernière remonte à 1988.
Les groupes armés	En 2018, la RCA comptait 17 groupes armés[17] dont seuls 14 d'entre eux bénéficient d'une reconnaissance officielle : il s'agit des groupes qui participent au comité du DDR et qui ont pris part aux négociations ayant abouti à l'APPR dont ils sont signataires. Le Nord-Ouest et le Sud-Est sont les régions de concentration des groupes armés. On y retrouve plusieurs des groupes dont la composition correspond à des appartenances ethniques affirmées et des intérêts socio-économiques territoriaux : le RPRC (Goulas) ; le FPRC (Roungas, Tchadiens et Soudanais) ; les 3R (Peuls) ; l'UPC (Peuls) ; les anti-balaka (désormais organisés sur une base locale, avec un noyau historique d'ethnie Gbaya). La Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) formée en décembre 2020 dans le cadre des contestations pré-électorales (consécutif au rejet du dossier de candidature de l'ex-président François Bozizé et plusieurs membres des groupes armés à la présidentielle et aux législatives) a sa principale base dans l'Ouham, une préfecture du Nord-Ouest. La dominance ethnique dans la composition des groupes armés alimente et nourrit les rivalités ethniques. Ainsi, les populations issues des ethnies majoritaires des groupes armés sont prises pour cible par les groupes armés rivaux. Cela rend difficile la cohabitation pacifique et la cohésion sociale dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Est. Dans le cadre de l'APPR, les groupes armés ont pris pour engagement de déposer les armes et rentrer dans le jeu politique principalement au niveau local. D'où les engagements pris par le Gouvernement d'accélérer le processus de décentralisation et d'organiser les élections locales au plus tard deux ans après la signature de l'APPR. Malgré les actes de défiance de la CPC, l'APPR reste en vigueur. Le Gouvernement et les garants de l'APPR n'ont de cesse d'inviter les groupes armés à revenir à l'Accord et de poursuivre le processus de décentralisation avec en prime l'organisation des élections locales projetée pour le premier trimestre de 2022.

[17] Source : Thierry VIRCOULON, Écosystème des groupes armés en Centrafrique, Avril 2020, Note de l'Ifri P.8

	Les activités d'éducation civique au niveau local et les dynamiques de plaidoyer communautaire à l'égard des groupes armés contribueront à l'apaisement et à une participation des groupes armés aux élections locales.
Les infrastructures locales de paix (CLPR, CMOP, etc.)	Les infrastructures locales de paix visent à doter la RCA d'une architecture pérenne de paix représentative des citoyens et des communautés à la base, organisée en réseau aux échelons local, régional et national, à même de gérer et de prévenir les conflits, de faciliter le retour et la réinsertion des personnes déplacées internes et réfugiées à l'étranger, d'apaiser les tensions susceptibles de menacer la paix, la stabilité, la réconciliation et le vivre ensemble. Ces infrastructures locales permettent également de faire le lien entre les processus locaux et le national. On dénombre aujourd'hui une cinquantaine de Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) installés et dont les membres (composés à 50% de jeunes en charge de l'animation et de la mobilisation) ont bénéficié des renforcements des capacités sur les techniques de dialogue communautaire, la médiation et la résolution des conflits. De manière générale, la composition des CLPR épouse la diversité ethnique et religieuse des localités dans lesquelles ils sont installées et les femmes y sont représentées (en moyenne 36%). L'action de certains CLPR comme ceux du 3e arrondissement de Bangui (PK 5) ou de Bambari a permis d'aboutir à des cessations d'hostilités entre factions rivales des groupes armés au niveau local ou alors d'amorcer des tentatives de dialogue intercommunautaire entre les Rounga et les Goula à Ndélé.

Cartographie des CLPR dans les 08 communes cibles du projet

Préfectures	Communes	CLPR
Bamingui-Bangoran	Dar El Kouti/ Ndélé	Oui
Basse-Kotto	Alindao	Non
Ouaka	Kouango	Non
Ouham	Nana-Bakassa ;	Non
	Markounda	Non
	Batangafo	Non
Ouham-Pendé	Bocaranga	Oui
	Koui	Oui

Les CLPR existants font face à de nombreux défis. Entre autres :

- Le manque de ressources humaines de qualité (manque d'expertise affinée en médiation et dialogue etc.)
- Le manque de moyens matériels, financiers et logistiques,
- L'absence d'infrastructure physique pouvant servir de siège aux CLPR et de cadre pour les sessions de dialogue communautaire.

Le projet appuiera la création de 05 CLPR et leur fournira un appui multiforme et renforcera les capacités de 03 CLPR existant en fonction des

	besoins exprimés.
Les leaders traditionnels et religieux	Les leaders communautaires et religieux ont un rôle essentiel dans le développement et l'ancrage des croyances et pesanteurs culturelles. Leur engagement en faveur du dialogue communautaire pourrait permettre de susciter l'adhésion massive des populations à la base. L'implication de certains leaders communautaires en faveur des femmes dans le cadre des élections législatives a permis d'accroitre le taux de représentativité des femmes à l'Assemblée nationale (de 8,5% à 11,4%). Le retour massif des personnes déplacées internes et les réfugiés pourraient poser de nombreux défis (reconstitution des actes d'état civil et pièces d'identification, récupération des espaces de vie et habitation, réinsertion, dialogue avec les ex-combattants etc.) pour lesquels la contribution des leaders traditionnels et religieux serait incontournable. Par ailleurs, les leaders communautaires et religieux jouent un rôle clé dans l'apaisement des tensions entre différentes communautés et la promotion de valeurs positives culturellement acceptées. A cet effet, leur rôle dans l'ancrage communautaire de la cohésion sociale et la paix durable ne peut être occulté.
Les organisations féminines	Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population de la RCA (50,2%). Principales victimes de la crise au regard des violences sexuelles et autres violences basées sur le genre dont elles sont la cible, elles sont aussi des actrices du conflit. Certaines sont membres des groupes armés, d'autres y sont associées (volontairement ou involontairement). Les femmes centrafricaines sont actives en matière de résolution des conflits en RCA. Regroupées pour la plupart au sein d'associations, elles mènent des actions de plaidoyer, souvent informels, auprès du Gouvernement et des groupes armés pour la résolution des conflits. Malheureusement, elles ne sont pas suffisamment incluses dans les mécanismes de négociation de paix aussi bien au niveau local que central. Elles paient les frais d'une société patriarcale dominée par des préjugés majoritairement défavorables à l'égard des femmes. Ainsi, les femmes sont reléguées au second plan et ne participent pas à un même niveau que les hommes aux processus de prise des décisions communautaires. Les organisations féminines souffrent par ailleurs d'un manque de structuration professionnelle et ne disposent que de faibles capacités financières/techniques à même de les rendre plus efficace dans leur rôle d'éveil des consciences et de promotion de la culture de la paix et de tolérance.
Les organisations de jeunesse	D'une manière générale, les jeunes sont regroupés au sein des associations ou des réseaux. Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), instance faitière des organisations de jeunesse, dispose des démembrements locaux sur l'ensemble du territoire national et mène des actions de plaidoyer pour la participation et l'inclusion des jeunes dans tous les processus décisionnels, y compris la négociation et la mise en œuvre des accords de paix au niveau national et local. Les organisations de jeunesse sont dans certains cas instrumentalisées par des acteurs politiques et ou des groupes armés du fait de leur vulnérabilité (manque d'emplois, manque de ressources matérielles et financières etc.). Exposés aux discours de haine et à la désinformation, certains jeunes finissent par se radicaliser et rejoignent les groupes armés. Certaines

	organisations de jeunesse contribuent d'ailleurs à la diffusion de ces discours de haine et à la désinformation principalement à travers les réseaux sociaux. Pour assoir un bon processus de dialogue social et communautaire, les organisations des jeunesses sont un maillon essentiel.
Les radios communautaires	La radio reste l'outil de communication de masse le plus consommé en RCA. Selon une étude conduite par la Harvard Humanitarian Initiative à la demande du PNUD et de la MINUSCA, la radio est la principale source d'information en RCA (51%)[18]. Sa forte présence dans les différentes villes (à travers diverses stations communautaires) ainsi que son moindre coût d'accès font d'elle, l'outil médiatique de diffusions des messages par excellence.

Cartographie des radios communautaires dans les communes du projet

Préfectures	Communes	Radio Communautaire
Bamingui-Bangoran	Dar El Kouti/ Ndélé	Radio Ndele
Basse-Kotto	Alindao	En cours de création (Lego ti Banguikete)
Ouaka	Kouango	Radio Akoukalé
Ouham	Nana Bakassa	Non disponible
	Markounda	Non disponible
	Batangafo	Radio Ouham Fafa
Ouham Pende	Bocaranga	Radio Siriri Radio Maigaro
	Koui	Non disponible

On retrouve des radios communautaires dans 04 communes parmi les 08 communes cibles du projet, une est en cours de création à Alindao et les communes de Nana Bakassa, Markounda et Koui n'en disposent pas. Néanmoins lesdites communes sont couvertes par la Radio Centrafrique et Radio Ndeke Luka émettant depuis Bangui.

Des échanges entrepris avec le Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique (RMCC), il ressort que les radios communautaires font face à de nombreux problèmes qui sont, entre autres, l'instabilité des animateurs (pour la plupart des bénévoles qui partent dès qu'ils ont des opportunités professionnelles), l'insuffisance du personnel qualifié ou formé (généralement ils ne sont pas des journalistes de formation, ils font des petites sessions de courts termes), le manque de matériel de travail, les coupures électriques et le manque de ressources financières pour le carburant des groupes électrogènes). Certains animateurs, lorsqu'ils ne sont pas bien formés, diffusent ou laissent diffuser sur leurs plateaux des messages de haine et de division au mépris des tensions que ceux-ci peuvent engendrer.

b) *Une brève description de la façon dont le projet s'aligne avec / soutient* ***les cadres stratégiques*** *gouvernementaux et des Nations Unies* ***existants***[19]*, et comment il*

[18] http://www.peacebuildingdata.org/research/car

[19] Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action

*garantit **l'appropriation nationale**. Si ce projet est conçu dans un pays PRF, décrivez comment l'objectif principal fait progresser un objectif stratégique pertinent identifié par le processus d'éligibilité.*

Le projet est aligné sur le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021) notamment ses piliers 1 (***Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation***) et 2 (***Renouveler le contrat social entre l'État et la société)***, tout en renforçant la contribution du Système des Nations Unies dans l'UNDAF+ (2018-2021), principalement les résultats stratégiques 1 (C***onsolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale***) et 2 (***Bien-être social et équité***).

Le projet s'inscrit dans la droite ligne de revitalisation de l'APPR tel que recommandé par le Conseil de sécurité des Nations unies[20]. Dans cet accord, les parties se sont engagées, entre autres, à associer les populations à la gestion des affaires locales et à mettre sur pieds des cadres mixtes de mise en œuvre et de suivi de l'APPR.
La promotion d'une dynamique de dialogue local en vue de la prévention et la résolution des conflits locaux permettra de prolonger à la base les efforts des institutions centrales et de faciliter les dynamiques de circulation des informations des structures locales vers les structures centrales et vice versa.

La mise en œuvre du projet obéira aux principes directeurs et axes d'interventions de plusieurs stratégies nationales, dont la *Stratégie nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent* au regard de l'influence exercée par les groupes armés sur les jeunes aboutissant à des enrôlements volontaires ou forcés ; la *Stratégie nationale des solutions durables pour les déplacés internes, et les réfugiés de retour en République centrafricaine*, du fait que les communes ciblées sont confrontées aux défis des retours et de la réintégration communautaire des déplacés ; la *Stratégie nationale genre et élections, la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre*, le *Plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.*

Les activités du projet seront une réponse aux différentes recommandations du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui à travers ses Résolutions 1325 et 2250 exigent des États un investissement plus conséquent en faveur des femmes et des jeunes, notamment en ce qui concerne leur protection et leur participation dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix d'une part et la prévention des conflits d'autre part, et qui se fera dans le cadre du projet à la base au niveau communautaire.

a) **Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.**

Le PNUD et ONU Femmes ont dès le début du déclenchement de la dernière crise violente en 2013, bénéficié des appuis financiers du Peacebuilding Fund – et d'autres partenaires – pour la mise en œuvre de projets visant à faciliter la cessation des hostilités, la réconciliation nationale et la médiation, le renforcement du leadership des femmes dans les mécanismes de

national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

[20] Déclaration du Représentant Spécial du SGNU, Chef de la MINUSCA devant le Conseil de Sécurité (Octobre 2020)

résolution des conflits, l'appui à la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle, le renforcement des forces de sécurité intérieure, l'appui au développement local et à la résilience la restauration et l'extension de l'Autorité de l' État.
En matière de promotion du dialogue social et communautaire, des investissements du PBF (en 2016 et 2017) ont permis de faciliter la mise en place des premières infrastructures de paix locales, à savoir les Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR). En 2019, les investissements du PBF ont aussi permis de soutenir les mécanismes de gouvernance de l'APPR-RCA au niveau central et au niveau des préfectures (Comités de mise en œuvre préfectoraux, CMOP), ainsi que l'élaboration de plans locaux de développement. En ce qui concerne le leadership féminin, le PBF a aussi contribué à soutenir les initiatives aussi bien au niveau politique qu'au niveau socio-économique.

Le présent projet entend capitaliser sur ces acquis à travers le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de dialogue social et communautaire et leur engagement à adresser les facteurs qui, de manière récurrente, mettent à mal la cohésion intra et inter communautaire et la mise en œuvre des activités d'intérêt commun.

En complément des Comités de mise en œuvre Préfectoraux de l'APPR (CMOP) et des CLPR qui sont principalement localisés dans les chefs-lieux de préfecture et dans les arrondissements des grandes agglomérations, le présent projet viendra combler le gap à deux niveaux. D'abord au niveau stratégique, en orientant principalement les initiatives vers les communes des régions du nord-ouest et du sud-est fortement impactées par les multiples crises, puis au niveau communautaire, par l'implication des acteurs locaux tout en prévoyant des mécanismes de remontée des informations de la base vers les niveaux institutionnels supérieurs.

Le projet permettra d'étendre au Nord-Ouest et au Sud Est (couches marginalisés/les plus fragiles de communautés cibles) les bons résultats atteints dans les projets précédents en matière d'accès aux infrastructures de dialogue, renforcement des capacités de médiation, aménagement des espaces de dialogue etc.). Les précédents projets limités dans le temps et dans l'espace n'ont pas permis d'atteindre les échelons le plus bas que sont les communes et les villages généralement plus affectés par les conflits

Dans le cadre des élections générales de 2020/2021, la MINUSCA a soutenu des initiatives de dialogue communautaire à la base afin de promouvoir la paix entre les groupes ethniques Rounga et Goula dans les préfectures de la Vakaga, de la Haute-Kotto et de la Bamingui-Bangoran. Treize communautés ethniques et huit groupes armés signataires ont conclu un pacte de réconciliation pour mettre fin à la violence, contribuant ainsi à un processus électoral pacifique dans les deux préfectures de la Vakaga et de Bamingui-Bangoran. Le projet reproduira cette bonne pratique dans les autres localités du pays afin de promouvoir le dialogue communautaire et la cohésion sociale dans la perspective des élections locales à venir.

Les initiatives déjà financées et ou complétées par le projet

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet dialogue social et communautaire	Interventions à compléter par le projet
Appui à la médiation et	**PBF :** $	(i) Contribuer à	Le projet visera le renforcement du dialogue à la	En direction des populations : La paix, la sécurité, la démocratie et le	Programme d'appui au

au dialogue pour une paix durable (sept 2017-Nov 2020)	4 503 996	un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA. par un appui à la médiation de haut niveau politique, l'appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation, une communication améliorée sur les efforts du gouvernement et du peuple centrafricain en matière de médiation. Fournir l'appui technique et logistique nécessaire aux parties prenantes à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR signé le 6 fev 2019) et soutenir les mécanismes de coordination et de suivi de l'accord.	base au sein des communautés. Le projet adressera les gaps de capacités des acteurs locaux en matière de dialogue et de consolidation de la paix à la base. Ce volet n'est pas couvert par les institutions telles que le Conseil National de Médiation, en raison de son mandat.	développement en général et l'APPR-RCA en particulier, concernent au premier chef les Centrafricains eux-mêmes dans leur volonté d'aller réellement vers une paix durable. L'accompagnement nécessaire de la communauté internationale et des partenaires ne vient qu'en appoint pour soutenir le processus compris et intériorisé par le peuple centrafricain. De réels efforts sont donc à entreprendre dans cette appropriation nationale en dépit des critiques sur la genèse de l'Accord qui semblait mettre de côté une importante frange de la société civile au moment de son initiation. Il faut de toute évidence, démocratiser l'APPR-RCA en le rendant plus accessible aux populations rurales jusqu'au niveau des communes et des villages pour qu'il ne soit plus seulement un privilège des CMOP et CTS logés au chef-lieu de la préfecture. Enfin, les comités locaux de paix étant l'expression de l'engagement citoyen et de la vitalité d'une communauté désireuse de prendre en main sa destinée, leur mise en place devrait être intégrée dans un projet global de développement défini par la communauté elle-même, sur la base d'une auto-évaluation de ses besoins. Les comités locaux de paix seraient ainsi créés dans le cadre d'un projet de développement communautaire qui servirait de cadre de référence lorsque l'Etat, une ONG ou un partenaire de développement souhaiterait intervenir dans l'aire géographie de la communauté en question. Le projet de développement communautaire s'articulerait dès lors autour des actions relatives à la gestion des conflits, la réconciliation et la transformation des rapports sociaux ; le relèvement socio-économique par la mise en place d'activités génératrices de revenu, de réalisations d'infrastructures communautaires pour l'éducation, l'alimentation en eau potable, la santé, les infrastructures marchandes comme les marchés ainsi que les pistes. **En direction des autorités des Préfectures** Il est recommandé de mettre un accent particulier dans les localités de la préfecture où il y a encore des menaces des groupes armés. **En direction du Gouvernement**, il est	processus électoral 2019/2022 Projet d'appui aux victimes et population centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité

				vivement recommandé : L'accompagnement de l'appropriation du processus de paix et de réconciliation nationale par tous les acteurs et bénéficiaires aux différents niveaux ; la poursuite de la sensibilisation/formation des leaders communautaires sur le contenu de l'APPR par les émissions radios, les spots publicitaires.	
Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en RCA (Aout 2017-Aout 2019	**PBF : $ 2 548 383**	Contribuer au renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique	Le projet a fortement contribué à l'amélioration du cadre légal en faveur de la participation politique des femmes, à l'accroissement de l'inclusion des femmes dans les processus électoraux et à créer un engouement auprès des femmes leaders à la base désormais aptes à s'engager en politique. Il s'agit de capitaliser ces acquis de promouvoir l'inclusion des femmes dans les instances de gouvernance et de prise de décisions locales.	Comme leçons apprises, il est ressorti que l'approche de sensibilisation ménage par ménage dans un contexte de crise ou humanitaire est indispensable pour faire renaitre la confiance et par conséquent soutenir les efforts de cohésion sociale. Le cas de Bambari développé par ONU FEMMES sous les services de CLIRA est un exemple à succès. L'implication des autorités locales, élus locaux, comités de paix et chefs religieux a été déterminante à la réussite de plusieurs activités de sensibilisation sur la citoyenneté, de réconciliation et de consolidation de la paix, et le leadership. A Bambari par exemple, Forte implication de la masse en symbiose entre plusieurs associations de femmes de confessions religieuses différentes. L'une des recommandations est : Arrimer des priorités/Résultats attendus à tout autre projet en cours d'élaboration/exécution aux priorités nationales en matière de promotion de la participation politique et leadership des femmes au dialogues nationale ; et aux besoins du prochain UNDAF. Il s'agit de ((i) l'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré et Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé et (ii) les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé)	
Femmes, arbre de paix : pionnières de la gouvernance locale inclusive en RCA (1er nov. 18, 30nov 20)	**PBF(GPYI) : $ 1 500 000**	Appuyer l'adoption des avancées genres du projet du Code électoral et permettre une amélioration de la participation	A la différence de l'appui à l'appropriation du cadre législatif (code électoral), le projet contribuera à préparer la participation des femmes et des jeunes aux élections locales y compris la préparation à la prévention et au reporting des violences/discours de haine visant les femmes en périodes électorales.	Les principales leçons apprises sont L'approche participative et inclusive de tous les acteurs clés dans la promotion de la participation politique des femmes aux élections en situation de crise a été une force particulièrement dans un contexte où le processus démocratique en RCA demeure fragile. L'implication des relais communautaires (chefs religieux et traditionnels) a été un outil efficace à la réussite de plusieurs activités de	

		politique des femmes ainsi que les organisations de la société civile et à base communautaire ainsi que les partis politiques		sensibilisation dans un processus de mitigation des pesanteurs socioculturelles, de réconciliation et de consolidation de la paix, et surtout d'incitation des femmes à s'inscrire et se porter candidates aux élections locales. Les recommandations en lien avec le présent projet sont : capitaliser les acquis du projet et envisager la possibilité de duplication dans d'autres préfectures du pays pour préparer les élections municipales 2021 ; Mettre en place des mécanismes de vulgarisation et de diffusion des textes et législations aussi en langue locale pour sensibiliser davantage les populations sur les élections futures.	
Communication et sensibilisation pour la cohésion sociale	**PBF : $3 557 390**	Contribuer au retour à la paix définitive en République Centrafricaine et à la création des conditions favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale	Le projet a mis un accent sur la vulgarisation de l'APPR auprès des populations et des initiatives locales d'intérêt communautaire ont été réalisées. Le projet n'a pas accordé un accent particulier à une dynamique de résolution des conflits au niveau communautaire, il était question de rendre compte aux populations du niveau de mise en œuvre de l'APPR et de favoriser son appropriation. Le projet actuel permettra d'aller plus loin dans la participation effective des groupes sensibilisés dans les dynamiques locales de consolidation de la paix		
Appui au développement local et à la résilience (Jun 2019-Jun 2021)	**PBF :** $ 3 000 000	Relancer le développement local et le renforcement des capacités de résilience des collectivités comme réponse	Le nouveau projet va capitaliser les acquis de ce projet et étendre les zones de couverture Préparer les zones couvertes	En cours	

		urgente et innovante pour la revitalisation socioéconomique à la base, la prévention des conflits entre les communautés ayant souvent des activités économiques concurrentielles dans l'occupation des terres (agriculture versus élevage) avec des incidences transfrontalières dans le cas de la transhumance.			
Appui au processus électoral en RCA 2019_2022 (Nov. 19-Dec 22)	**Basket Fund** : Gov, Minusca, UE, PNUD, Allemagne, UK, Japon, Italie	Apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral. ;	Accroitre l'inscription des femmes comme électrices (46,67% des inscrits en 2020 pour les élections générales) et accroitre les candidatures des femmes et des jeunes aux élections locales comparées aux législatives (234 femmes candidates aux législatives sur 1501 candidats soit 15,58%).	En cours	
Appui aux solutions durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que	**PBF : 3 000 000 USD**	Le projet est conçu comme une initiative pilote d'appui à l'opérationnalisation de la stratégie des solutions durables en	Le projet vise à : (i) contribuer à la mise en place d'une approche intégrée permettant un retour apaisé des personnes déplacées ou réfugiées au sein des communautés d'accueil, (ii) renforcer les capacités de relèvement et de résilience des communautés locales, y compris les PDI et les personnes retournées, et	En cours	

pour les enfants21 libérés des groupes armés dans les préfectures de Ouham-Pendé et de la Basse-Kotto (2021-2023)		RCA	réduire leur dépendance de l'aide humanitaire, (iii) soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) du 6 février 2019 en offrant des perspectives de formation, de protection et de réintégration socio-économique aux jeunes et adolescents associés aux groupes armés afin qu'ils jouissent pleinement de leurs droits fondamentaux et ainsi pérenniser les acquis de la paix, (iv) soutenir l'autonomisation des filles et femmes vulnérables, en particulier celles qui sont victimes des Violences Basées sur le Genre (VBG		

II- Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Une brève **description de l'orientation stratégique et de l'approche du projet** - Décrivez l'objectif primordial du projet, la stratégie de mise en œuvre et la manière dont il traite les causes ou les facteurs de conflit décrits dans la section I (doit être sensible au genre et à l'âge).

La dynamique de promotion du dialogue social et communautaire en complémentarité au processus de décentralisation amorcé, doit être pérenne et garantir un soutien à la mise en œuvre et au suivi de l'APPR, tout en mettant en évidence les dividendes de paix à travers la réalisation participative des projets d'intérêt communautaire. Cela ne pourra se produire qu'avec une approche programmatique qui garantit aux populations à la base notamment, aux femmes et aux jeunes leur pleine participation et leur inclusion dans les mécanismes de prise de décisions communautaires.

Au regard de l'évolution positive du contexte sécuritaire, il est attendu un retour massif des personnes déplacées internes et des réfugiés. Ceux-ci constitueront une cible spécifique du projet. Il sera pris un certain nombre de mesures afin que les retournés soient équitablement intégrés dans les infrastructures locales de paix, dans les comités de gestion des actifs communautaires et même dans les listes des candidatures aux élections locales.

La mise en œuvre du projet sera participative et fera intervenir plusieurs acteurs pertinents issus du Système des Nations Unies (PNUD, ONU Femmes et MINUSCA), des entités étatiques (ministère en charge de la Réconciliation nationale, ministère en charge de la Promotion de la femme, ministère en charge de la Jeunesse, ministère chargé de l'Administration du territoire, l'ANE etc.) et des organisations de la société civile en particulier les organisations féminines et les organisations de jeunesse. Tout en assurant la complémentarité et le partenariat avec les institutions étatiques, le projet appuiera les efforts

21 Enfants de 11 à 17 ans

de dialogue social et communautaire dans les huit (8) communes cibles du projet. Des accords de partenariats seront signés avec des organisations féminines et de jeunesse pour la mise en œuvre de certaines activités, notamment de promotion d'une citoyenneté responsable dans le cadre des élections locales à venir, de la lutte contre les discours de haine et la diffusion des fausses informations. Le choix sera porté en priorité sur les organisations nationales disposant des capacités avérées en termes de gestion des projets, de mobilisation communautaire mais aussi plaidoyer et de lobbying. Ces organisations devront disposer des antennes communales dans les localités cibles du projet afin de garantir l'implication des populations. Il ne s'agira pas de parachuter le personnel venu de Bangui mais de composer avec les populations cibles qui ont une meilleure maitrise des réalités locales et des dynamiques des conflits communautaires, mais également des acteurs impliqués dans lesdits conflits.

Pour le suivi des activités au niveau local, ONU Femmes et le PNUD, en partenariat avec le Programme des Volontaires des Nations Unies, vont mobiliser dans chacune des huit communes cibles du projet deux volontaires communautaires dont une femme et un homme représentatif de la diversité ethnique et religieuse locale. Un (e) volontaire spécialiste sera mobilisé (e) par préfecture afin de coordonner l'action des volontaires communautaires au niveau communal soit un nombre total de vingt-un (21) volontaires des Nations Unies. Cette stratégie de mobilisation des volontaires au niveau local s'inscrit dans le cadre du suivi communautaire des activités et participe de la durabilité du projet. Au-delà de l'emploi garanti pour les populations à la base, il sera question de fournir une expertise locale qui demeurera bénéfique à la communauté.

Afin de faciliter la mise en œuvre et gérer les risques opérationnels liés au transfert des ressources ainsi que dans un esprit de renforcement de capacités locales, un appui technique en planification et gestion de projets sera fourni aux organisations partenaires d'exécution tout au long du projet. Les activités de renforcement des capacités sur les domaines des techniques de dialogue communautaire, de gestion des projets communautaires, de suivi évaluation et de reporting, ainsi que les mécanismes d'alerte précoce des conflits et les processus de décentralisation soutiendront également les acteurs étatiques au niveau local afin de garantir leur implication et maintenir leur rôle de leadership dans les dynamiques de dialogue communautaire et de fourniture des services sociaux de base de qualité.

ONU Femmes et le PNUD disposent d'une expertise de qualité en matière d'intégration de l'approche Genre et du déterminant jeune dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets de consolidation de la Paix. Les mesures suivantes contribueront à la prise en compte de la dimension genre : le développement d'un programme de formation et de coaching des femmes et des filles; le développement des mécanismes de prévention et de collecte des données sur les violences faites aux femmes pendant les élections locales (case de veille des femmes) ; l'inscription des points spécifiquement consacrées aux femmes et au filles à l'ordre du jour des plateformes de concertation ; l'inclusion d'au moins 35% des femmes dans les comités de gestion des cases communautaires, des projets d'intérêts communautaires ainsi que dans la mise en œuvre de toutes les activités Projet, le recours à des achats sensibles au Genre etc.

La mise en œuvre du projet se fera en deux phases qui pourront être combinées selon les circonstances. Une première phase (environ neuf mois) consacrée à la redynamisation des infrastructures locales de paix, à l'aménagement des cases de dialogue communautaire et au démarrage des activités de sensibilisation des populations en vue de leur participation aux

élections locales. C'est à ce niveau que tous les accords de partenariat avec les organisations féminines et de jeunesse seront signés y compris le recrutement du personnel et les volontaires communautaires. En ce qui concerne le suivi-évaluation du projet, l'étude de base qui permettra de compléter les données et d'établir la situation de référence du projet se fera également pendant cette première phase de mise en œuvre.

La deuxième phase (environ douze mois) sera consacrée à l'organisation des sessions de dialogue et de concertation communautaire, à la réalisation des projets d'intérêts communautaires, aux activités de formation et coaching des femmes et des jeunes en vue de leur inclusion dans les instances de gouvernance locale. Une évaluation à mi-parcours permettra de corriger les impairs et de partager les bonne pratiques et expériences locales.

Pour finir, les trois derniers mois avant la fin du projet permettront d'évaluer les acquis, les analyser, et les publier, pour un meilleur archivage et une large dissémination des bonnes pratiques du Projet. Les activités de communication et de suivi ainsi que le la mise en œuvre de la stratégie de durabilité seront transversales à toutes les phase du projet.

b) *Fournissez une « théorie du changement » au niveau du projet - expliquez les hypothèses sur les raisons pour lesquelles vous vous attendez à ce que les interventions du projet conduisent à des changements dans les facteurs de conflit identifiés dans l'analyse du conflit. Quelles sont les hypothèses sur lesquelles la théorie est basée ? Notez qu'il ne s'agit pas d'un résumé des résultats de votre projet.*

(Remarque : le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et diverses, c'est-à-dire que la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue, les possibilités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Le choix de l'approche qui doit dépendre de facteurs spécifiques au contexte. Quelles hypothèses de base sur la manière dont le changement se produira ont motivé votre choix d'approche de programmation ?).

Le projet vise à adresser trois problèmes principaux :

- Les difficultés structurelles des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap à participer au processus de prise de décision au niveau local

- Les difficultés structurelles des communautés à participer efficacement aux processus de dialogue ou de résolution des conflits tant au niveau national qu'au niveau local

- La faible communication entre le niveau central et le niveau local dans les processus de négociation et de résolution des conflits.

La théorie du changement qui soutient le projet est la suivante :

a) Les hypothèses de réalisation

1. ***Si*** les femmes (y compris les jeunes et les personnes vivant avec un handicap) des zones cibles du projet sont incluses dans les prises de décisions de leurs communautés et en particulier dans le processus de dialogue et de résolution des conflits communautaires, ***alors*** le processus de dialogue local sera plus inclusif, crédible et efficace, ***parce que***

l'implication des femmes permettra i) de renforcer la légitimité du processus de dialogue et ii) de s'assurer que les décisions prises bénéficient à plus de membres de la communauté favorisant *in fine* la durabilité de l'accord de paix.

Cette partie de la théorie du changement du projet est basée sur les conclusions de l'Étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies commanditée par le Secrétariat Général des Nations Unies en 2015 et les recherches menées par la Graduate Institute de Genève de 2011 à 2015. Ces recherches convergent sur les conclusions selon lesquelles :

- Dans les cas où des groupes de femmes ont pu exercer une forte influence sur le processus de négociation, il y avait beaucoup plus de chances qu'un accord de paix soit conclu que lorsque des groupes de femmes ont exercé une influence faible ou pas d'influence du tout,

- Les processus de paix qui incluaient les femmes en tant que témoins, signataires, médiateurs et / ou négociatrices ont démontré une augmentation de 20% de la probabilité que l'accord de paix qui en découle dure au moins deux ans,

- Les accords de paix sont à 64% moins susceptibles d'échouer lorsque les représentants de la société civile (incluant les organisations des femmes et des jeunes) y participent.

Dans le contexte fragile de la RCA, les femmes se sont engagées, avec détermination, à œuvrer pour la réconciliation. En tant que mères, épouses et sœurs, elles ont joué un rôle déterminant en faveur des cessez-le-feu de 2013 à 2015 au plus fort de la crise. Bravant risques et dangers, des femmes, du 3e âge en particulier, ont fait de la médiation pour que cessent de crépiter les armes, et s'arrête la barbarie humaine qui tendait à se généraliser sous fond de clivage ethnique et religieux. C'est une femme, Catherine Samba-Panza, qui a dirigé la phase de transition politique ayant abouti à l'organisation du référendum constitutionnel et des élections (présidentielle et législatives) de 2015/2016. Ce sont encore les femmes qui, à Ndélé, ont assuré la protection des représentants de l'État menacés par les groupes armés lors de leur redéploiement en sous-préfecture.

2. ***Si*** les membres des communautés, y compris les femmes et les jeunes, comprennent l'importance de s'impliquer dans le dialogue local et national pour leurs propres intérêts et la protection de leurs droits et ***s'ils*** ont les capacités de s'engager dans ces processus, ***alors*** le dialogue national aura plus de légitimité et le cadre de paix sera renforcé, ***parce que*** les communautés donneront plus de crédibilité à ces processus et verrons les dividendes positifs de leur implication.

Cette partie de la théorie du changement du projet se base sur l'idée qu'impliquer directement les communautés dans la gestion des affaires locales (cadre de concertation et de dialogue communautaire, gestion participative des actifs communautaires, réalisations participatives des projets d'intérêt communautaires etc.) renforcera leur intérêt pour ces processus en démontrant leurs dividendes positifs pour le bien-être de la communauté. Elle part de l'hypothèse que les communautés ont tendance à s'autoexclure des processus de dialogue car elle ne leur apporte que très peu de crédit. Il s'est installé comme une crise de confiance à l'issue de nombreuses promesses non tenues par les responsables politiques et ce indifféremment des différents régimes qu'a connu le pays.

Le projet suppose que l'attitude des communautés, et en particulier de leurs membres les plus influents, peut être transformée en relativement peu de temps.
Le projet émet également l'hypothèse que ces changements dans les 8 communes d'intervention du projet faciliteront un climat de confiance et déclencheront une adhésion plus large des populations aux processus de paix dans les zones encore les plus affectées par les groupes armés. Le climat de confiance sera rétabli en partie à travers la réalisation participative des projets d'intérêt communautaire. Le projet disposera des fonds pour la réalisation des projets communautaires décidés de manière consensuelle par les communautés à l'issue des cadres de concertation et de dialogue.

3. ***Si*** la communication entre les acteurs nationaux principaux (le Gouvernement, les partis politiques et les groupes armés) et en particulier les acteurs locaux, incluant les leaders communautaires et religieux, la société civile, les organisations de femmes et de jeunes est renforcée, ***alors*** les recommandations du dialogue national seront mieux appropriées par les communautés et mieux mises en œuvre, ***parce que*** ces recommandations auront été produites de façon transparente et consultative, facilitant la confiance des communautés envers le processus.

Cette partie de la théorie du changement du projet suppose, d'une part, que la faible communication entre le niveau central et le niveau local dans le processus de dialogue en RCA est une des causes du manque de confiance des populations envers les acteurs politiques nationaux et, d'autre part, que le manque de capacité des communautés à exprimer leurs besoins et leurs priorités pour la paix aux acteurs nationaux fragilise le processus de paix. Le projet suppose donc que mettre en place des mécanismes de communication entre les communautés et les représentants des institutions au niveau local et central et favoriser les cadres de concertation régulières entre ces deux catégories d'acteurs permettra de renforcer la confiance et contribuera au le processus de décentralisation amorcé dans le pays. Les autorités administratives locales seront le premier pilier de remontée de l'information à travers leurs mécanismes classiques de remontée de l'information à leur hiérarchie. Le deuxième pilier reposera sur la participation des autorités centrales à certaines assises du dialogue communautaire. Le troisième pilier enfin, s'appuiera sur l'acheminement des conclusions des cadres de concertation et de dialogue des communautés locales vers les autorités centrales.

Fournir une description narrative des principales composantes du projet *(résultats et produits), en veillant à accorder suffisamment d'attention au genre, à l'âge et aux autres différences clés qui devraient influencer l'approche du projet. En décrivant les éléments du projet, assurez-vous d'indiquer les considérations importantes liées à la séquence des activités*

L'exclusion des communautés locales du dialogue républicain national s'explique d'une part, par des facteurs liés aux dynamiques internes aux communautés dont la réponse constitue le résultat stratégique 1, et d'autre part, par des facteurs liés aux dynamiques externes dont la réponse constitue le résultat stratégique 2

Résultat 1 : D'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires et de favoriser la cohésion sociale dans les 8 communes cibles du Projet.

Le projet entend fournir des appuis multiformes à la redynamisation ou la création (le cas échéant) des infrastructures locales de paix (Produit 1); inscrire dans les habitudes et dans les institutions communautaires, le recours à des plateformes de dialogue et de concertation ouvrant la voie à non seulement à la résolution des conflits intra et inter communautaire ; mais également à la structuration des besoins et demandes des communautés en vue d'une participation effective aux dialogues au niveau central (Produit 2), enfin renforcer via les formations et les campagnes de C4D, les compétences des femmes (et des jeunes) sur les problématiques de genre et du déterminant jeune, de sorte que ces deux groupes marginalisés, puissent participer efficacement aux dialogues communautaire et adresser convenablement leurs problèmes et besoins spécifiques (Produit 3)

Produit 1.1 : Les Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR) sont redynamisés (03) et/ou mis en place (05) afin de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire

- Redynamisation technique et matérielle de 03 CLPR et mise en place de 05 CLPR, chargés du dialogue participatif et inclusif, en passant par la vulgarisation des mécanismes et techniques de prévention et la gestion des conflits, médiation et le dialogue communautaire.
- Appui logistique/matériel pour permettre aux CLPR de fonctionner,
- Aménagement d'espaces devant abriter certains CLPR, dans l'objectif de les doter d'un lieu visible et fonctionnel dans lequel se structure le dialogue inter et intracommunautaire.

Produit 1.2 : Des plateformes de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires sont organisées par les CLPR afin de structurer et de répondre aux besoins et attentes des communautés au niveau local

- Élaboration participative (incluant les femmes et les jeunes) de plans de dialogue communautaire et de mise en œuvre des résolutions et recommandations,
- Organisation de plateformes préfectorales de dialogue et de concertation offrant aux acteurs locaux le cadre pour échanger sur leurs problèmes et résoudre les conflits intra et inter communautaire et incluant les autorités locales et renforçant les capacités de collaboration entre les populations et les autorités locales ;
- Collecte, analyse et transmission du niveau communautaire au niveau central des besoins et demandes des communautés locales ;

Produit 1.3. : Le niveau de connaissances et de compétences des populations notamment les femmes et les jeunes sur les processus de dialogue communautaire et d'éducation à la paix est accru favorisant une meilleure implication des femmes dans la résolution des conflits communautaires et la réduction des cas d'enrôlement des jeunes dans les groupes armés.

Il s'agira de :

- Organiser des ateliers de formation des leaders communautaires des zones du projet (leaders féminins et de jeunesse, autorités traditionnelles et religieuses...) sur les processus de dialogue politique, de l'éducation à la paix ainsi que sur l'importance de l'inclusion des jeunes et des femmes aux différents processus de dialogue, afin qu'ils

puissent à leur tour disséminer les connaissances et compétences acquises auprès de leurs pairs au sein des populations

- Élaborer et de mettre à disposition des CLPR des outils pédagogiques (sur l'éducation à la paix, les processus de dialogue politique, guides en matière de conduite du dialogue communautaire, Précis de la participation politique des femmes, Guide des volontaires communautaires, Précis sur la décentralisation et le développement local inclusif)) pour faciliter leur dissémination auprès des communautés ;
- Fournir un appui institutionnel et renforcer les capacités des associations des femmes et des jeunes des communes cibles du projet afin que celles-ci jouent aisément leur rôle d'éveil des consciences et de promotion de la paix.

Résultat stratégique 2 : d'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire favorisent la tenue d'élections locales apaisées et inclusives dans les 08 communes cibles du Projet

Le projet entend capitaliser sur deux démarches éprouvées par les agences récipiendaires, à savoir : intéresser et orienter les communautés notamment féminines et jeunes vers les informations et processus de la gouvernance locale (notamment les élections municipales et régionales…) pour renforcer leur compréhension et appropriation des enjeux politiques qui alimentent le dialogue pour la paix (Produit 1) d'une part et d'autre part d'engager une campagne médiatique forte et structurée impliquant un nombre élevé de média et d'acteurs de média pour faciliter l'information mutuelle des acteurs centraux et périphériques sur les dynamiques de dialogue de chaque niveau (Produit 2)

Produit 2.1 : Les populations à la base, notamment les femmes et les jeunes sont mieux outillés et capables de participer aux élections locales

. Les interventions du projet porteront sur la mise en place d'une dynamique de :

- Information et de sensibilisation des populations des 08 communes cibles sur les valeurs de la démocratie, de l'éducation civique et des libertés publiques (participation, représentation, redevabilité, transparence, autorisation, information, manifestation, expression…), de sorte qu'ils puissent les exercer dans leur environnement et d'en faire un mode de vie ;
- Développer des programmes de formation et de coaching personnalisés au profit des femmes et des filles potentielles candidates aux élections locales afin d'accroitre leur représentativité au sein des instances de gouvernance locale ;
- Conduire une campagne de prévention et de gestion des violences politiques en général, et les violences faites aux femmes en période électorale en particulier
- Fournir des appuis financiers et matériels aux couches vulnérables en âge de voter pour l'obtention des pièces d'identification, en particulier aux personnes retournées, dans le but de faciliter leur réintégration.

Produit 2.1 : les capacités des animateurs des médias communautaires sont renforcées en vue de la production et de la diffusion d'informations de qualité sur les processus de dialogue communautaire et des élections locales

L'objectif du présent produit est d'engager une campagne média forte et structurée, à l'effet de faire participer les radios communautaires des zones du projet dans la lutte contre les discours de haine, de division et la désinformation des populations. Ceci suppose

- L'organisation des sessions de renforcement des capacités des animateurs des radios communautaires des zones cibles du projet ;
- La conduite d'une campagne médiatique (radio nationale, radios communautaires) d'information et de sensibilisation des populations et des acteurs centraux notamment,
- Le soutien au développement des contenus et des programmes médiatiques visant la promotion de l'inclusion des femmes et des jeunes dans les instances de gouvernances locales inclusives

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

b) **Ciblage du projet** – *fournir une justification pour les zones géographiques, les critères de sélection des bénéficiaires, le nombre attendu et le type de parties prenantes / bénéficiaires (doit être ventilé par sexe et âge). Indiquez si les parties prenantes ont été consultées lors de la conception de cette proposition. Ne répétez pas tous les extrants et activités du cadre de résultats.*

CHOIX DES ZONES GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION DU PROJET

Le projet cible 8 communes dans cinq (05) préfectures des régions du Nord-ouest et du Sud-est affectées par la récurrence des conflits (y compris les récentes tensions électorales de 2020/2021) et confrontées au défi du vivre-ensemble en raison des clivages ethniques, religieux, des activités concurrentielles exacerbés par les conflits et de la proximité vraie ou supposée avec les groupes antagonistes.

Ces communes présentent certaines particularités qui posent des défis au dialogue social et communautaire. Des violences inter communautaires y sont régulières mettant à mal la cohabitation pacifique. Les violences électorales consécutives aux scrutins de 2020/ 2021 y ont été particulièrement prononcées et un grand nombre de violations des droits de l'homme y ont été enregistrées, incluant de manière spécifique des violences faites aux femmes en période électorale.

Ces communes sont soumises à des dynamiques transfrontalières avec les pays voisins (Cameroun, Tchad, Soudan, et RDC) et confrontées aux défis de la transhumance et à la coexistence agriculture-élevage, et des tensions autour des mines (or et diamants) qui alimentent les conflits.

Enfin, certaines des communes sont couvertes par les interventions récentes du PNUD en matière de développement local (Plan de développement local).

Ces particularités constituent autant de points de vulnérabilité de ces communes justifiant ainsi la formulation des réponses adéquates afin de promouvoir le dialogue local et communautaire permettant de prévenir toute rechute dans les violences inter communautaires

Préfectures	Communes	Population	Problèmes/Défis
Bamingui-Bangoran	Dar El Kouti/ Ndélé	13 704	Consolidation du vivre-ensemble entre des communautés soumises à l'influence des groupes armés et aux dynamiques transfrontalières en raison de la proximité du Tchad et du Soudan
Basse-Kotto	Alindao	14 401	Longtemps sous l'emprise des groupes armés, violences inter communautaires

Ouaka	Kouango	6 984	Longtemps sous l'emprise des groupes armés, confrontations communautaires régulières, défis du vivre-ensemble après le retrait des groupes armés et dynamiques transfrontalières avec la RDC.
Ouham	Nana-Bakassa ; Markounda Batangafo	42 131	Couloir de transit avec le Tchad et zone de refuge des groupes armés, activités minières émergentes attirant des groupes antagonistes, violences confrontations communautaires régulières ; violences post-électorales accrues
Ouham-Pendé	Bocaranga, Koui	29 344	Emprise des groupes armés prenant la population pour cible, défis de la cohabitation non conflictuelle entre communautés, Couloir de transit avec le Cameroun et le Tchad

CIBLAGE DES BENEFICIAIRES

Dans les limites des communes des préfectures ciblées, le choix des bénéficiaires prendra en compte un certain nombre de critères à savoir :

- ✓ L'égalité homme/femmes (Parité)
- ✓ La vulnérabilité (victimes, population vivant avec handicap, femmes chef de ménage)
- ✓ La représentation des corps de métiers
- ✓ La représentation des leaders communautaires, religieux et notabilités
- ✓ La représentation des femmes et jeunes leaders,
- ✓ La prise en compte des OSC locales actives auprès des communautés
- ✓ La prise en compte des représentants des collectivités territoriales (communes)
- ✓ La prise en compte des acteurs étatiques présents dans la localité.

Le Projet bénéficiera directement aux catégories suivantes classifiées en fonction des résultats attendus du projet

Résultat 1 : D'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires de favoriser la cohésion sociale dans les 08 communes cibles du projet.

- 05 CLPR ont été mis en place et 03 redynamisés

- 75 membres des CLPR ont bénéficié des renforcements des capacités sur la facilitation des processus dialogue communautaire, de médiation, de résolution pacifique des différends, ainsi que sur les techniques de suivi de la mise en œuvre et de reporting

- 04 cases de dialogue communautaire ont été aménagées et équipées ;

- Au moins 1 600 personnes ont pris part aux forums d'échange et de dialogue communautaire ;

- 16 projets sectoriels d'intérêts communautaires (les forages d'eau potable, la réhabilitation des ponts, des pistes rurales, des hôpitaux, marchés ou écoles etc.) ont été réalisés dans les communes cibles du projet ;

- 400 leaders communautaires des zones du projet (leaders d'organisations féminines, organisation de jeunesse, autorités traditionnelles et religieuses...) ont bénéficié de renforcement des capacités sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix

- 32 associations des femmes et des jeunes ont bénéficié d'appuis multiformes

Résultat stratégique 2 : d'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire mis en place dans le cadre du projet fonctionnent efficacement et favorisent à la tenue des élections locales apaisées et inclusives

- 20 000 femmes et jeunes en âge de voter ont bénéficié des appuis en vue de l'établissement de leurs pièces officielles (actes de naissance, jugements supplétifs d'actes de naissance, carte nationale d'identité)

- 1 000 femmes et jeunes filles ont bénéficié du programme de formation et de coaching en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de gouvernance locale ;

- 200 moniteurs et monitrices ont pris part aux activités de sensibilisation et de collecte des données relatives aux violences faites aux femmes en période électorale ;

Tableau récapitulatif des bénéficiaires

N°	Catégorie Bénéficiaire	Femmes de plus de 35 ans	Hommes de plus de 35 ans	Jeunes filles de 15 à 35 ans	Jeunes garçons de 15 à 35 ans	Total
	Populations bénéficiaires des pièces d'identification (actes de naissance, CNI)	6 250	3 250	7 250	3 250	20 000
	Populations bénéficiaires du programme de formation et de coaching en vue d'une meilleure représentativité féminine dans les instances de gouvernance locale	600	-	300	100	1 000
3	Leaders d'OSC	207	103	207	173	690

	Association des femmes et des jeunes bénéficiaires des appuis multiformes	16		08	08	32
	Populations bénéficiaires des 16 projets d'intérêt communautaire (les forages d'eau potable, la réhabilitation des ponts, des pistes rurales, des hôpitaux, marchés ou écoles etc)	TBD	TBD	TDB	TBD	Environ 60 000

III- Gestion du projet et coordination (4 pages max)

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre – *indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.*

PNUD

Le PNUD (agence lead de la mise en œuvre du projet), a une expérience avérée d'appui dans les domaines de la gouvernance, de la justice, de la sécurité, du règlement des conflits, du renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Plusieurs projets ont été mis en œuvre dans ce cadre ont permis de (i) fournir aux acteurs nationaux, un accompagnement technique et financier en vue de rétablir la cohésion sociale et, à moyen terme, faciliter le processus de réconciliation nationale (ii) soutenir la promotion de la médiation inter/intra-communautaire pour réduire la violence, (iii) apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral pour permettre une conduite efficace, efficiente et pérenne d'un processus électoral libre, transparent, crédible et inclusif, conformément aux standards internationaux ; (iv) contribuer à faire de la justice l'un des acteurs clés de la construction de la paix et la réconciliation nationale en Centrafrique, en luttant contre les graves violations, la justice transitionnelle et la protection des droits dans les communautés à travers une approche pouvant mobiliser les communautés et particulièrement les femmes et les jeunes, autour d'objectifs et d'intérêts communs et contribuer au retour de la cohésion sociale.

Le genre étant au cœur du mandat du PNUD, plusieurs initiatives ont été développées dans le cadre du renforcement des femmes à la vie politique et à la participation des femmes au processus de paix, notamment en appui de l'Initiative Africaine de Paix en RCA menée par l'Union Africaine.

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, le PNUD développera des partenariats stratégiques et opérationnels avec les départements ministériels et administrations publiques (Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation, Autorité Nationale des Élections,) le

système des Nations Unies (MINUSCA/Section des Affaires civiles) et les organisations de la société civile faîtières et celles à assise communautaires (organisation féminine, organisation de jeunes, association des victimes, plateformes interconfessionnelle etc.)

ONU Femmes

ONU Femmes, est l'entité des Nations Unies en charge de coordonner les efforts des agences du Système des Nations Unies, des Gouvernements et de la société civile pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans tous les pays et dans tous les secteurs. Le Programme ONU Femmes en RCA contribue depuis 2015 aux efforts visant à améliorer le statut et la condition de la femme centrafricaine. Ses différentes interventions portent sur les domaines prioritaires suivants : la paix, la sécurité et l'action humanitaire ; le leadership et la participation des femmes à la vie publique ; l'autonomisation économique des femmes, l'éradication des violences à l'égard des femmes et la promotion des législations y compris la budgétisation sensible au Genre.

Le Programme ONU Femmes en RCA a déjà piloté ou contribué plusieurs programmes entre autres : « Le Programme de Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix »; et le projet « Femmes arbres de paix pionnières de la gouvernance locale inclusive », le projet « Communication et sensibilisation pour la Cohésion sociale », « projet d'appui aux victimes et population centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité » tous financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix. Deux projets financés par le Gouvernement du Japon « Support to transitional authorities in Central African Republic to strengthen women's participation in peace and security and assistance to women and girls affected by conflict » et « Support to inclusive disarmament, demobilization, reintegration (DRR) and gender responsive humanitarian response in CAR », un projet sous financement Gouvernement du Canada « Programme pour la promotion du leadership et la participation des femmes dans la vie politique et publique en République Centrafricaine (RCA) » ainsi que plusieurs initiatives sous fonds propres de l'organisation.

Il est reconnu que, pour des interventions catalytiques, un meilleur engagement des autorités nationales et acteurs de la société civile est nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés. C'est ainsi qu'ONU Femmes a développé des partenariats privilégiés avec la MINUSCA (Section Genre, Affaires Politiques, Affaires Civiles), les agences des Nations Unies en RCA, les entités gouvernementales et publiques (Présidence de la République, Ministère chargé de la Justice, Ministère chargé de la Promotion du Genre, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, Assemblée Nationale, Autorité Nationale des Élections, Université de Bangui etc) et plusieurs plateformes des organisations de la société civile dont l'OFCA (Organisation de la femme centrafricaine), le RELEFCA (Réseau des femmes leaders centrafricaines), le REFAMP (réseau des femmes anciennes ministres et parlementaires), PFC (Planète femme Centrafrique), FADEC (Femme action et développement en Centrafrique), AFJC (Association des femmes juristes de Centrafrique), MJP (Maison des Journalistes et de la presse), CNJ (Conseil national de la jeunesse), G23 (Plateforme pour la participation de la femme centrafricaine à la consolidation de la paix) etc. Les interventions de ONU Femmes en RCA couvrent toutes les préfectures du pays par le biais des OSCs partenaires d'exécution et un réseau de plus de 1 300 relais communautaires.

Le Mandat d'ONU Femmes en matière de promotion de l'égalité entre les sexes, son expérience dans la coordination des programmes conjoint financés par le PBF en RCA, sa

participation au secrétariat technique de l'initiative africaine, ses différentes interventions dans la vulgarisation de l'APPR y compris la conduite des initiatives d'appui au dialogue communautaire font d'elle, un acteur majeur des processus de dialogue communautaires en RCA.

b) **Gestion et coordination du projet**

Indiquez l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et les rôles et expliquez quels postes doivent être financés par le projet (à quel pourcentage). Indiquez explicitement comment l'équipe de mise en œuvre du projet garantira une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse. Expliquer les modalités de coordination et de supervision du projet et assurer le lien avec le Secrétariat du PBF s'il existe. Remplissez la liste de contrôle de la préparation à la mise en œuvre du projet à ***l'annexe A*** *et joignez les mandats clés du personnel.*

La Coordination stratégique du projet sera assurée par le PNUD en temps qu'agence lead à travers la Représentante Résidente et le Représentant résident adjoint/programme qui en assurera la coordination opérationnelle. La gestion du projet sera assurée suivant le positionnement de chaque agence bénéficiaire sur les résultats stratégiques tenant compte des mandats, des avantages comparatifs et de la complémentarité des interventions, avec la possibilité d'une contractualisation d'OSC suivant la modalité « faire-faire » pour la mise en œuvre d'activités spécifiques.

Concrètement, le Spécialiste en Prevention des conflits et Relèvement (P4) du PNUD assurera la coordination générale du projet et veillera à la mise en œuvre conjointe des activités par les deux agences y compris par les partenaires d'exécution. Le Spécialiste Gouvernance et participation politique des femmes (P3) / ONU Femmes assurera le reporting global et la gestion des connaissances.

L'équipe de gestion du projet sera constituée d'une unité centrale basée à Bangui et Bambari et des unités locales animées par les VNUs nationaux spécialistes (05) soit 01 VNU national spécialiste par préfecture et des VNUs communautaires (16) soit 02 par communes cibles du projet. Ainsi le projet mobilisera un total de 21 VNUs recrutés au niveau local dans une perspective d'appropriation locale.

Le projet sera mis en œuvre en combinant la modalité d'exécution directe (DIM) et la modalité d'exécution indirecte afin de permettre au PNUD et à ONU Femmes de : 1) s'assurer de la qualité des interventions, 2) veiller à leur cohérence avec les autres projets en cours et les perspectives d'organisation des élections locales, 3) assurer la coordination avec les autres partenaires internationaux qui interviennent dans la prévention des conflits liés au niveau communautaire et 4) appuyer l'appropriation des mécanismes de mise en œuvres des processus politiques et de dialogue social au niveau local (élections locales, mécanismes locaux de paix etc.).

Disponibilisation d'une expertise suffisante en matière de genre ou de jeunesse

ONU Femmes est le porte étendard de la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le monde. L'expertise en matière de Genre est l'un des critères principaux de ses processus de recrutement.

Le bureau pays du PNUD en RCA est reconnu parmi les pays du RBA pour son engagement en faveur du genre, sanctionné par la certification « Or » du Sceau d'égalité du genre en 2020 et ayant justifié la formulation d'un portefeuille genre sous la responsabilité de la spécialiste internationale genre, comme une des composantes substantives du pilier Gouvernance-état de droit et consolidation de la paix.
Le renforcement des capacités et l'autonomisation des jeunes sont un des piliers de l'Offre stratégique du PNUD pour l'Afrique (2020-24). Le PNUD dispose également d'une expertise en matière de prise en compte du déterminant jeune et de promotion du rôle des jeunes dans les projets de consolidation de la paix. Le PNUD fait également de l'agenda jeunes, paix et sécurité, une de ses priorités stratégiques, au niveau régional.

Cet avantage comparatif et la complémentarité des mandats en matière de genre entre ONU Femmes et le PNUD y compris les expériences réussies de mise en œuvre de projets conjoints financés par le PBF incluant des initiatives de Promotion du Genre et des jeunes (GYPI) garantissent l'existence des expertises requises.

Positionnement des agences bénéficiaires sur les résultats stratégiques

Résultats stratégiques	Agences
Résultat stratégique 1 : D'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires et de favoriser la cohésion sociale	
Produit 1.1 : Les infrastructures locales de paix sont réactivées et ou mises en place afin de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire	PNUD
Produit 1.2 : Des plateformes de dialogue et de concertation intercommunautaires et intracommunautaires sont organisées par les infrastructures locales de paix afin de structurer et de répondre aux besoins et attentes des communautés au niveau local	ONU Femmes
Produit 1.3 : Le niveau de connaissances et de compétences des populations à la base notamment les femmes et les jeunes sur les processus de dialogue communautaire et l'éducation à la paix est accru	PNUD
Résultat stratégique 2 : d'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire mis en place dans le cadre du projet fonctionnent efficacement et favorisent à la tenue des élections locales apaisées et inclusives	
Produit 2.1 : L'environnement communautaire est apaisé et favorise une participation accrue des populations notamment les femmes et les jeunes aux élections locales	ONU Femmes
Produit 2.2 : Les professionnels des médias communautaires participent à la production et à la diffusion des informations de qualité sur les processus de dialogue communautaire	PNUD

<u>Équipes chargées de la mise en œuvre du projet</u>

L'expertise nationale est priorisée dans le cadre de ce projet. La quasi-totalité du staff affecté et pris en charge par le projet est nationale.

Deux staffs internationaux seront pris en charge partiellement par la contribution du PBF (25%). Le recours au personnel international est justifié par la nécessité d'une expertise pointue, neutre et indépendante pour la facilitation des processus de dialogue communautaire, la formation et le coaching des femmes et jeunes candidats aux élections locales, la conception des manuels de formation et Guides prévus dans le cadre du projet, la gestion technique et financière du projet (contrôle et assurance qualité) ainsi que le suivi-évaluation et le reporting.

L'expertise internationale sera également chargée de la participation aux différents cadres de concertation avec les autres agences du système des Nations unies, les partenaires au développement et tout autre acteur impliqué dans les domaines relevant du champ d'intervention du Projet afin d'assurer la cohérence et la complémentarité de toutes les initiatives à l'échelle locale et nationale. Le /la spécialiste genre, gouvernance et participation politique des femmes qui sera recruté (e) par ONU Femmes sera le / la coordonnateur (ice) du Groupe Technique Genre et Élection co-présidé par l'Autorité Nationale des Élections et ONU femmes (qui réunit tous les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral en RCA). Les expériences acquises par le personnel international dans d'autres contextes que la RCA seront ainsi mises à contribution pour la formulation de solutions adaptées aux réalités centrafricaines.

Enfin, l'expertise internationale se chargera de la mobilisation des ressources additionnelles auprès d'autres partenaires pour étendre la couverture géographique dans la mesure eu égard au fait que la contribution du PBF n'est que catalytique.

Équipe du projet

Staff	Position et grade	Responsabilité	Localisation géographique	Cout proforma (24 mois)	Contribution financement PBF	% PBF
Mohamed El Mehdi AG RHISSA	Spécialiste en Prevention des conflits et Relèvement. P4/ PNUD	Chef de Bureau et Supervision des activités opérationnelles et des UNV pour la région Sud-Est (Bureau du Terrain Bambari) et responsable du reporting du projet	Bureau Terrain Bambari Avec mission de terrain dans la région	**$ 650 386**	**$ 125 193**	**20%**
A recruter	Spécialiste Gouvernance et participation politique des femmes : P3/ ONU Femmes	Coordination des activités du Projet, Conduite du Plaidoyer institutionnel et des relations publiques, formation et coaching des femmes candidates aux élections locales.	Bangui (avec missions de terrain)	**$ 566 000**	**$ 293 000**	**50%**
Dieudonné Mbassian	Associé au programme Gouvernance : G7 / PNUD	Appui administratif, gestion des VNUs	Bangui avec missions de terrain	**$ 126 189,18**	**$ 33 913**	**26 %**
A recruter	Associé aux finances : G7 /ONU Femmes	Gestion des ressources financières et suivi des partenaires d'exécution	Bangui	**126 189,18**	**48 759,74**	**38 %**
A recruter	VNU Communautaires : 16 (10 / PNUD et 06 : ONU	Mise en œuvre des activités, suivi et reporting	Mobaye, Bambari, Ndélé Bossangoa Bouar	**$264 775,68**	**$ 264 775,68**	**100%**

	Femmes)					
A recruter	VNU nationaux : Spécialistes :5 (04 : PNUD et 01 : ONU Femmes)	Mise en œuvre des activités, suivi et reporting	Mobaye, Bambari, Ndélé Bossangoa Bouar	**$ 219746,9**	**$ 219 746,9**	**100%**
Total					**$ 875 388,32** **(25% du financement PBF)**	

c) **Gestion des risques**

Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	**Niveau de risque (faible, moyen, élevé)**	**Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)**
Risques liés au contexte sécuritaire		
Sécuritaire Résurgence de l'insécurité et de la violence à court et moyen terme	**Elevé**	1/ Conduite d'un inventaire rapide des conséquences de la situation et concertations avec l'ensemble des parties prenantes pour analyser les risques et mobiliser les acteurs sur les actions correctrices à prendre. 2/ Assurer la sécurité du personnel des Nations Unies mobilisé et renforcer les mesures et le dispositif de sécurité notamment en assurant l'information en temps réel des équipes et en distribuant des radios à tous les staffs. Ceci infère une stricte observance des mesures de sécurité décidées par UNDSS en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire globale ou dans les zones de mise en œuvre du projet. 3/ Identification des activités prioritaires ou non-affectées par la situation. 4/Adaptation du chronogramme de sorte à envisager durant la période de la crise, la mise en œuvre d'actions ne nécessitant pas la mobilisation des acteurs des conflits 4/ Assurer l'information régulière des membres du Comité de Pilotage afin de s'assurer que des mesures puissent être prise de façon concertée et garantir une communication régulière sur l'impact de la situation le projet 5/ Actualiser périodiquement le journal des risques 6/ Renforcer les moyens alternatifs de travail à distance 7/ Explorer la possibilité de transférer certaines actions vers les OSC et les équipes qui opèrent localement, car elles sont moins exposées aux risques 8/ Envisager la délocalisation des activités du projet vers d'autres zones.
Politique	**Moyen**	1/ Elargir le spectre des alliés politiques du programme

		mis sur la capitalisation des avantages de l'instauration d'un climat de confiance favorable aux investissements individuels ou communautaires.
Réticences et mouvements sociaux contre le programme notamment les aspects liés au dialogue avec les communautés ou groupes réputés rebelles, et soupçonnés d'avoir commis des exactions	**Moyen**	1/ Réduire la probabilité d'une occurrence du risque en communiquant de manière subtile sur tous les aspects du programme, notamment les objectifs, et en veillant à impliquer les communautaires dans la planification opérationnelle des activités pour prendre en compte les exigences des communautés et en insistant sur le profit à en tirer à travers le dividende prévu 2/ Anticiper en procédant à une formation rigoureuse des relais du programme sur la vision et la démarche du programme notamment l'ambition de susciter la paix et la cohésion sociale 3/ Favoriser l'implication par les communautés des éléments rebelles revenants dans le processus, ainsi que leur bénéfice du dividende du programme en tant que membres des communautés
Gestion approximative des fonds du programme par les organisations relais de la société civile ou sous consommation des crédits	**Moyen**	1/ Anticiper en procédant à une formation rigoureuse des relais du programme sur les procédures et le management basé sur les résultats 2/ Mettre à disposition une expertise en vue d'un renforcement périodique de leurs capacités, à des intervalles réguliers
Démobilisation des Organisations Communautaires de Base (OCB) partenaires	**Moyen**	1/ Choisir des Organisations Communautaires de Base (OCB) sur la base d'un appel à candidature avec vérification sur place 2/ Former de façon rigoureuse à la conduite autonome des activités 3/ Signer un contrat de prestation de services 4/ Prévoir un mécanisme de rétribution assez motivant
Incidents dans la gestion des ressources confiées aux OCB	**Moyen**	1/Eviter le décaissement de montants très élevés 2/ Eviter un planning d'exécution avec de périodes longues 3/ Mettre en place un dispositif de suivi clair de la gestion des fonds
Incidents liés à la rareté des ressources	**Moyen**	Poursuite de plaidoyer pour la mobilisation d'autres partenaires financiers et accroitre la contribution en fonds propres ; le fonds PBF restant un fonds catalytique.

d) **Suivi / évaluation**

Décrivez l'approche de S&E du projet, y compris l'expertise en S&E de l'équipe de projet et les principaux moyens et calendrier de collecte des données. Inclure : une ventilation du budget pour les activités de suivi et d'évaluation, y compris la collecte de données de

Changement brusque de majorité politique et remise en cause des acquis du projet en matière de plaidoyer ou de partenariats avec le gouvernement actuel		(en visant même les partis actuellement dans l'opposition), de sorte à garantir le soutien des élites politiques, y compris en cas de crise ou de changement de régimes 2/ Assurer l'information régulière des forces politiques du pays, afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes des dialogues politiques sont impliquées 3/ Poursuite du plaidoyer et des efforts de mobilisation des ressources pour la tenue des élections en 2022.
Environnemental Catastrophe environnementale dans les sites	**Faible**	Réviser la planification globale, ainsi que les stratégies globales en planifiant des actions qui tiennent compte de la conjoncture environnementale
Risques programmatiques		
Démobilisation des leaders communautaires devant faciliter les dialogues	**Moyen**	1/ Choix inclusif des leaders sur la base des critères laissés à l'appréciation des communautés 2/ Signature d'une charte d'engagement par les leaders à travers une procédure formaliste et solennelle 3/ mobiliser un nombre élevé de leaders en maintenant une équipe de réserve pour palier à toute éventualité 4/ Prévoir un mécanisme de rétribution assez motivant
Risque de démotivation de la population à participer au dialogue communautaire sans perspective de dividendes de paix à la hauteur de leurs attentes	**Moyen**	1/ Le Projet a prévu et budgétisé à hauteur de 940 000 USD des activités comme dividendes immédiates de l'engagement des communautés au processus de dialogue (identification et l'exécution participative des initiatives d'intérêts communautaires comme dividendes de la paix au niveau local incluant les groupes vulnérables : 325 000 USD ; appui aux populations en besoin des documents d'état civil : 125 000 USD ; Aménagement des Cases multifonctionnelles du dialogue communautaire pour soutenir les activités de socialisation et pouvant offrir des petits services rémunérés au bénéficie de la communauté : 490 000 USD) 2/ Les activités envisagées comme dividendes de paix seront identifiées et mises en œuvre de manière participative et inclusive au niveau communautaire et émaneront des recommandations des différents dialogues organisés au niveau local. 3/ D'autres interventions du PNUD et d'autres partenaires et notamment en ce qui concerne les réponses socio-économiques et les moyens d'existence et de subsistance dans les localités de mise œuvre plus apaisées viendront en complémentarité au processus de dialogue communautaire initié par le Projet. Au cours des séances de dialogue et de concertation, l'accent sera

base et de fin de ligne et une évaluation indépendante, et un calendrier approximatif de S&E. Les bénéficiaires de fonds sont tenus de réserver au moins 5 à 7% du budget du projet pour les activités de S&E, y compris des fonds suffisants pour une évaluation indépendante de qualité.

Le bureau pays PNUD dispose d'une unité Oversight dont les attributions incluent l'assurance qualité et le suivi-évaluation des projets. Cette unité, de manière conjointe avec l'équipe de suivi évaluation et de reporting de ONU FEMMES appuieront le projet tout au long de sa mise en œuvre. Les rapports élaborés et diffusés conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD et de ONU Femmes, dans le respect des canevas et formulaires recommandés par le PBSO.

Des missions de suivi seront régulièrement organisées, une étude de base sera réalisée en début du Projet, une revue à mi-parcours du projet sera effectuée par l'équipe du suivi évaluation et une évaluation indépendante finale sanctionnera la fin du projet.

La structure d'accompagnement et de suivi du projet se trouvera à deux niveaux :

Comité de Pilotage :
Réunissant :
- le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale (lead gouvernemental), le Ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité, le Ministère de la Promotion du Genre, de la Protection de la femme, de la Famille et de l'Enfant, les Ministères en charge de la Jeunesse et le Ministère en charge de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement Local, l'Autorité Nationale des Élections, le PNUD, ONU Femmes, la MINUSCA, le Secrétariat du PBF en RCA, les représentants des organisations féminines et des organisations des jeunes ainsi que des leaders communautaires et religieux.

Le Comité de pilotage qui se réunira deux fois par an de façon ordinaire est l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du programme. Le comité de pilotage jouera un rôle important pour le programme y compris l'examen des rapports de mise en œuvre et fournira des orientations stratégiques pour les interventions sur le terrain. À cet effet, il assure le suivi des progrès accomplis, approuve les plans de travail et décide de toutes les mesures idoines pour lever les contraintes liées à la mise en œuvre du projet. Il pourra se réunir également de façon extraordinaire au besoin.

Comité Technique :
Réunissant, au niveau technique, le Coordonnateur du projet, le Chargé du Suivi évaluation, l'équipe de mise en œuvre par Agence récipiendaire, ainsi que le personnel des OSC partenaires de mise en œuvre du projet et les techniciens des Ministères impliqués dans l'exécution. Il se réunit tous les trois mois, pour suivre la mise en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles (politiques, techniques, opérationnels) à l'atteinte des résultats, et peut aussi tenir des réunions *ad hoc* selon les besoins. Il a également de remonter au Comité de pilotage toute proposition d'orientations venant des équipes du projet. Le Comité technique, avec l'appui du Secrétariat du PBF, s'assurera également du lien avec le portefeuille des autres projets PBF en RCA.

Comité communautaire :
Il est composé des leaders communautaires, des représentants des services techniques déconcentrés des départements impliqués, des OSC partenaires et des représentants terrain du

projet. C'est l'organe du suivi local des activités du projet. Il est le trait-d'union entre les instances ci-dessus mentionnées, l'équipe du projet et les communautés. Il aura la mission de faire remonter les propositions d'orientation communautaire au Comité technique à travers les équipes du projet. Il appuiera les équipes du projet dans le suivi et l'assurance qualité des activités sur le terrain. Il se réunit tous les deux mois de façon ordinaire et au besoin de façon extraordinaire.

PLAN DE SUIVI-EVALUATION

Produit escompté	Activités Planifiées *Lister toutes les activités y compris celle de S&E à mener pendant l'année pour atteindre les produits énoncés*	Cadre Temporel				PARTIE RESPON SABLE	Budget Planifié			
		1er	2ème	3ème	4ème		Fonds	Compte	Description du Budget	Montant
RESULTAT 1 SUIVI : LE SUIVI DU PROJET EST EFFECTIF										
Produit 1.1 : Le suivi et l'évaluation qualitative du projet sont effectives **Indicateur :** Nombre d'atelier de renforcement de capacités du staff du projet, de missions de suivi des activités sur le terrain et de réunions de revue organisé **Baseline :** 0 atelier de renforcement des capacités du staff du projet, 0 mission de suivi des activités sur le terrain 0 réunion de revue organisés **Cible :** 3 ateliers de renforcement des capacités du staff du projet, 5 missions de suivi des activités sur le terrain et 2 réunions de revue organisées	**1.1.1** Conduite de l'étude des baselines du Projet	X				ONU Femmes	PBF	72 400	National consultant	10 000
	1.1.2 Organisation de la réunion du CLEP avec les parties prenantes clés		X	X		PNUD ONUFEMMES	PBF	75700	Training, Workshops and Confer	5 000
	1.1.3 Recrutement VNU et **a**telier d'induction des équipes du projet incluant une session sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes			X	X	PNUD ONUFEMMES	PBF	75700	Training, Workshops and Confer	5 000
	1.1.4 Ateliers de renforcement des capacités du staff du projet en suivi de mise en œuvre de projets, les types de rapports PBF et le timeline de soumissions des rapports			X	X	PNUD ONUFEMMES	PBF	75700	Training, Workshops and Confer	15 000
	1.1.5 Revue programmatique trimestrielle en partenariat avec le Gouvernement			X	X	PNUD ONUFEMMES	PBF	75700	Training, Workshops and Confer	15 000
	1.1.6 Missions conjointes de terrain des sections Communication et S&E pour visiter et évaluer les résultats des activités des projets sur le terrain			X	X	PNUD ONUFEMMES	PBF	71600	Travel & DSA Local	40 000

Sous-Total 1										**95 850**
RESULTAT 2 COMMUNICATION : LA VISIBILITE DU PROJET EST ASSUREE A TRAVERS DIVERS CANAUX E COMMUNICATION										
Produit 2.1. Le Bureau Pays et ONUFEMMES produisent et diffusent des outils et supports de communication sur le projet **Indicateurs :** Outils et supports matériels et immatériels disponibles **Baseline** : **6** **Cible 2022** : 9	**Activité 2.1.1.** Produire des branding items du projet Publier des articles et tweets Monter des vidéos, films documentaires Publier des success stories			X	X	PNUD ONUFEMMES	PBF	75700		35 000
Sous-Total 2										**35 000**
RESULTAT 3 EVALUATION INDEPENDANTE : UNE EVALUATION INDEPENDANTE DU PROJET EST REALISEE										
Produit 3.1. Le Bureau Pays PNUD et ONUFEMMES commanditent une évaluation indépendante **Indicateurs :** Rapport d'évaluation indépendante disponible **Baseline** : **0** **Cible 2022** : 1					X	PNUD ONUFEMMES	PBF	75700		60 000
Sous Total 3										**60 000**
TOTAL GENERAL										**185 850**

e) **Stratégie de fin de projet / durabilité**

Expliquez brièvement la stratégie de sortie du projet pour garantir que le projet peut être clôturé à la fin de la durée du projet, soit par des mesures de durabilité, des accords avec d'autres donateurs pour le financement de suivi ou la fin des activités qui n'ont pas besoin de soutien supplémentaire. Si le soutien d'autres bailleurs de fonds est attendu, expliquez ce que le projet fera concrètement et de manière proactive pour essayer d'assurer cet appui dès le départ. Envisagez d'éventuels partenariats avec d'autres donateurs ou institutions financières internationales.

La durabilité du projet sera assurée premièrement par l'implication des entités étatiques notamment le ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité (en charge des CLPR), le ministère en charge de la Promotion du Genre, le ministère en charge de la Jeunesse, l'Autorité Nationale des Élections, dans la mise en œuvre directe des activités. En effet, les activités sont d'abord incluses dans les plans d'action et stratégies de ces entités mais elles y sont domiciliées physiquement dans certains cas. Le ministère de la Promotion du Genre en particulier sera un partenaire d'exécution direct du projet.

Deuxièmement, dès lors que le projet sera implanté au sein des organisations des femmes et des jeunes, il demandera très peu de moyens financiers pour continuer à fonctionner. Ainsi, les associations pourront en assurer aisément la continuité, puisque les outils de travail (documentation, outils pédagogiques, guides en matière de conduite du dialogue communautaire, Précis de la participation politique des femmes, Guide des volontaires communautaires, Précis sur la décentralisation et le développement local inclusif) nécessaires leur sera légué et qu'elles n'auront pas besoin de frais particuliers pour continuer avec le nouveau type d'ordre du jour instauré avec l'avènement du projet.

Troisièmement, la dotation des infrastructures locales de paix et des radios communautaires en équipements et matériel dans le cadre du projet, le renforcement des capacités des professionnels des médias sur le journalisme sensible aux conflits et la gestion des rumeurs, y compris l'appui à la révision des grilles des programmes des radios communautaires permettront la continuité de certaines activités du projet au terme de sa période contractuelle de mise en œuvre.

Quatrièmement, la stratégie de durabilité concerne la constitution dans chaque commune du projet, d'un pool de relais locaux (formateurs) chargés d'animer ou de prolonger les activités du projet au-delà de sa durée contractuelle. Tous les leaders d'organisations des femmes et des jeunes qui auront bénéficié des formations dans le cadre du projet seront appelés à élaborer des plans d'action de dissémination des connaissances acquises bien au-delà de la période contractuelle de mise en œuvre du Projet.

IV-Budget du projet

Fournissez de brèves informations supplémentaires sur les coûts des projets, en mettant en évidence les choix spécifiques qui ont sous-tendu la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les déplacements ou tout autre soutien indirect au projet, afin de démontrer le rapport qualité-prix du projet. Le budget proposé pour tous les projets doit inclure des fonds suffisants pour une évaluation indépendante. Le budget proposé pour les projets impliquant des bénéficiaires directs non onusiens doit inclure des fonds pour un audit indépendant. Remplissez l'annexe sur l'optimisation des ressources du projet.

En dépit des recommandations du PBF d'un maximum de 20% de charges du personnel par projet, la masse salariale représente 25% du projet actuel. Ce dépassement se justifie par le choix stratégique et programmatique de placer les populations à la base au cœur de la mise en œuvre et du suivi du projet. Le recrutement du personnel local dans chacune des 08 communes d'intervention fait partie d'une stratégie d'intervention visant à assurer une meilleure appropriation communautaire, le renforcement des capacités locales et la durabilité des interventions. 21 volontaires des Nations Unies seront ainsi mobilisés pour une durée de 24 mois. Sur un total de 25 staffs affectés au projet, 22 seront basés sur le terrain dont le coordonnateur du projet (P4/PNUD). L'équipe de Bangui ne sera composée que de 03 staffs. L'expertise locale a été priorisée dans la définition du profil du personnel (23 staffs nationaux sur 25). Le personnel national représente ainsi 65,4% du budget alloué au personnel. Par ailleurs, certains staffs interviendront dans la mise en œuvre du projet sous fonds propre de ONU Femmes et du PNUD.

Le pourcentage alloué aux activités de GEWE (47,3%), de suivi évaluation y compris l'évaluation finale du Projet (6,3%) sont conformes aux recommandations du PBF.

Les zones retenues pour la mise en œuvre du projet exigent une logistique importante en raison de leur enclavement et un dispositifs sécuritaire robuste. Les agences exécutrices du Projet ont pris sur elles de supporter globalement ces frais. Le pourcentage alloué aux frais de fonctionnement est de 3,7%.

Veuillez noter que dans presque tous les cas, le Fonds pour la consolidation de la paix transfère les fonds des projets en une série de tranches basées sur les performances. L'approche standard du PBF consiste à transférer les fonds du projet en deux tranches pour les bénéficiaires des Nations Unies et en trois tranches pour les bénéficiaires non-ONU, en débloquant les deuxième et troisième tranches dès que les critères de performance ont été atteints. Tous les projets comprennent les deux critères de performance standard suivants : 1) au moins 75% des fonds de la première tranche ont été engagés et 2) toutes les obligations de rapport de projet ont été respectées. En plus de ces indices de référence standard et en fonction de la cote de risque ou d'autres facteurs spécifiques au contexte, des repères supplémentaires peuvent être indiqués pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches.

Veuillez préciser ci-dessous tous les facteurs spécifiques au contexte qui peuvent être pertinents pour le déblocage des deuxièmes et troisièmes tranches. Celles-ci peuvent inclure le bon déroulement des élections, l'adoption de lois clés, la mise en place d'unités ou de bureaux de contrepartie clés ou d'autres indicateurs de performance nécessaires avant que la mise en œuvre du projet puisse avancer. Dans votre réponse, veuillez indiquer comment les tranches basées sur la performance affectent les considérations de séquencement des projets.

Bien que le Projet soit complémentaire à des processus politiques nationaux (dialogue républicain et élections locales) sa réalisation n'est pas conditionnée auxdits processus nationaux. Tel que conçu, le projet restera pertinent dans les localités de mise en œuvre qu'il y ait dialogue républicain ou pas, ou encore qu'il y ait élections locales ou pas. Les activités d'éducation civique ou encore de formation/coaching des femmes sont en réalité des activités qui doivent menées de manière permanente afin de bâtir une citoyenneté responsable et consolider le processus démocratique centrafricain.

Aussi, les milestones suivants proposés pour conditionner le transfert de la deuxième et de la troisième tranche de financement sont les suivants :

- **Milestone 1** : Mise en place équipe du Projet, redynamisation/ création des infrastructures locales de Paix et démarrage des cadres de concertation et de dialogue communautaire. (transfert de la deuxième tranche)

- **Milestone 2** : Finalisation de la construction des cases de dialogue communautaire et réalisation participative des travaux d'intérêts communautaires (transfert tranche 3)

Remplissez deux tableaux dans **l'annexe D du budget Excel.**

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaires
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	oui		Le PNUD et ONU Femmes disposent d'une base de données d'OSC sur les questions de gouvernance et dialogue communautaire. Le processus de mobilisation ne suivra plus toutes les étapes.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	oui		La quasi-totalité des postes essentiels so déjà pourvus. Le recrutement concernera principalement les volontaires commentaires et certains staffs à ONU femmes
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	oui		Tous les sites sont identifiés
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	oui		Le processus d'élaboration du projet a ét participatif. Il en sera de même pour sa mise en œuvre. Il est prévu un comité de pilotage, un comité technique et un comi commentaire auxquels toutes les parties prenantes seront représentées.
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé	oui		Cette analyse a été faite de manière participative et son résumé a été insérée dans le document de projet
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	oui		Les critères sont indiqués dans le document de projet
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	oui		Cette action ne s'impose pas dans la pratique en RCA car en mise en œuvre directe (DIM)
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les	oui		Les partenaires étant micro évalués,

organisations bénéficiaires du projet ?			l'approche HACT sera appliquée
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?			Le lancement des processus de recrutements de volontaires communautaires et staffs, le recrutement des OSC (2 mois)
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	oui		Le PNUD et ONUFEMMES disposent d spécialistes genre
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	oui		Les organisations et des jeunes ont été consultées
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	oui		Clairement indiqué
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justification claires des allocations GEWE ?	oui		48,72 % des fonds seront alloués vers GEWE

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	oui		La description des différents résultats et produits souligne la nécessité d'une expertise internationale de qualité et jouissant d'une neutralité avérée pour l'appui à la facilitation des processus de dialogue communautaire, les activités de formation et de coaching et de formation des femmes et jeunes candidats aux élections locales. Le budget n'est pas spécifiquement accompagné de narratif justifiant une prise en charge au-delà de 20% de l'expertise internationale et nationale. Ledit narratif est fourni dans cette liste de contrôle et dans la description des résultats.
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions	oui		Coûts comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires

similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.			
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	oui		Le choix du nombre de localité et des bénéficiaires à toucher est proportionnel au budget couvert par le PBF et la contribution du PNUD et de ONU Femmes dans le cadre du présent projet. Des ressources additionnelles seront mobilisées auprès d'autres partenaires pour le passage à l'échelle des activités du projet.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	oui		Le Projet nécessite une expertise internationale et nationale pointue en matière de promotion du dialogue communautaire, de promotion d'une citoyenneté responsable pendant les élections et d'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels. Cette expertise technique nationale et internationale apparait comme l'une des matières premières et condition préalable à la réussite du projet. L'essentiel des services sera fourni par cette expertise. Le pourcentage du financement du PBF alloué aux couts du personnel et opérationnel est de 25%. Plusieurs autres staffs de ONU Femmes et du PNUD font intervenir dans la mise en œuvre du Projet mais ne seront pas pris en charge par le financement du PBF.
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	Oui		L'expertise nationale est priorisée dans le cadre de ce projet. La quasi-totalité des staffs affectés et pris en charge par le projet est nationale. Deux staffs internationaux seront pris en charge partiellement par la contribution du PBF (30% des couts du personnel imputé au financement PBF). Le recours au personnel international est justifié par la nécessité d'une expertise pointue, neutre et indépendante pour la facilitation des processus de dialogue communautaire, la formation et le coaching des femmes et jeunes candidats aux élections locales, la conception des manuels de formation et autres précis prévus dans le cadre du

			projet, la gestion technique et financière du projet et le suivi du processus de reporting. L'expertise internationale sera également chargée de la participation aux différents cadres de concertation avec les autres agences du système des Nations unies, les partenaires au développement et tout autre acteur impliqué dans les domaines relavant du champ d'intervention du Projet afin d'assurer la cohérence et la complémentarité de toutes les initiatives à l'échelle locale et nationale. le/la spécialiste genre, gouvernance et participation politique des femmes qui sera recruté par ONU Femmes sera le coordonnateur du Groupe Technique Genre et Élection co-présidé par l'Autorité Nationale des Élections et ONU femmes (qui réunit tous les acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral en RCA). Les expériences acquis par le personnel international dans d'autres contextes que la RCA seront ainsi mis à contribution pour la formulation de solutions adaptées aux réalités centrafricaines. Enfin, l'expertise internationale se chargera de la mobilisation des ressources additionnelles auprès d'autres partenaires pour étendre la couverture géographique dans la mesure où la contribution du PBF n'est que catalytique.
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		non	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	Oui		Au regard de la durée du projet et la nécessité d'un suivi rapproché des activités dans les différentes communes, l'achat d'un véhicule est moins couteux que la location. Les localités sont éloignées les unes les unes. Aussi, pour des besoins de sécurités du personnel affecté au projet, des équipements radio et de sécurité seront installés sur les véhicules. Ce qui n'est pas le cas avec les véhicules de location.

8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	oui		ONU Femmes et le PNUD apportent une contribution supplémentaire pour la prise en charge du personnel et pour les couts opérationnels (location des bureaux, sécurité, transport équipement informatique et mobilier) représentant environ 50% des couts indispensable à une meilleure exécution du projet. Il faut préciser que le contexte sécuritaire particulièrement délétère et l'enclavement des zones d'intervention du projet génèrent des couts opérationnels importants en termes de transport, logistique et de sécurité.

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent's website (http://mptf.undp.org).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report	Within three months	Convening Agency on behalf of all

covering entire project duration	from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report **Q4 expenses** (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report **Q1 expenses** (January to March)
31 July	Report **Q2 expenses** (January to June)
31 October	Report **Q3 expenses** (January to September)
Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to been refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (http://unpbf.org) and the Administrative Agent website (http:www.mptf.undp.org)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE**: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE**: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.[22]
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

[22] Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Anne C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : D'ici la fin du projet, les populations, en particulier les femmes, les jeunes et les populations vulnérables participent efficacement à un dialogue local inclusif capable de réduire les violences communautaires (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) : ODD 16 et cible 7 (Recommandations de L'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet		Indicateur 1.1 : **Le degré de satisfaction des communautés désagrégés par sexe et par âge quant à la prise en compte de leurs besoins et contributions dans les résolutions des dialogues communautaires** Niveau de référence : 0 Cible : TBD Indicateur 1.2 : **Baisse du pourcentage d'incidents/ rupture de la paix dans les zones du projet** Niveau de référence : TBD Cible : 30% Indicateur 1.3 : **Niveau de satisfaction des femmes participantes aux structures de mise en œuvre et de suivi des résolutions des dialogues communautaires** (prises en compte de leurs besoins, questions spécifiques aux femmes abordées, places occupées par les femmes) Niveau de référence : TBD Cible : TBD Indicateur 1.4 : **Niveau de satisfaction des jeunes participants aux structures de mise en**	Enquêtes de perception Mini sondage qui sera réalisé par l'équipe M&E Évaluation finale de projet Rapports du Projet Rapport RCPCA Diverses études et enquêtes sur la question	Recrutement du staff du projet Recrutement des consultants Conduites des enquêtes et évaluation

contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		**œuvre et de suivi des résolutions des dialogues communautaires** (prises en compte de leurs besoins, questions spécifiques aux jeunes abordées, places occupées par les jeunes etc.) Niveau de référence : TBD Cible : TBD		
	Produit 1.1 : Les infrastructures locales de paix sont capables de promouvoir les initiatives de dialogue intra et inter communautaire	Indicateur 1.1.1 : **Nombre de CLPR mis en place dans les communes cibles du Projet** Niveau de référence : 03 Cible : 8	PV de dialogue Rapports d'activités Rapports périodiques des UNV et bureau terrain Rapports du Projet	UNV Bureau terrain
		Indicateur 1.1.2 : **Nombre d'initiatives de dialogue inter et intracommunautaires initiées par les infrastructures locales de paix Nombre d'initiatives de dialogue inter et intracommunautaires initiées par les CLPR dans les zones cibles du Projet** Niveau de référence : 0 Cible : 32	Rapport de mise en place des CLPR Cartographie des CLPR établie par le ministère de l'Action humanitaire Rapports périodiques des UNV et bureau terrain	Recrutement des VNUs Signature des MOU avec les OSC partenaires d'Exécution du projet Rencontre de sensibilisation des communautés
	Produit 1.2 : Des plateformes de dialogue et de concertation	Indicateur 1.2.1. : **Nombre de personnes désagrégées par sexe et âge impliquées dans les travaux des plateformes** Niveau de référence : 0	PV des plateformes organisées Rapports	Signature des MOU avec les OSC partenaires d'Exécution du projet

	intercommunautaires et intracommunautaires <u>sont capables de structurer et de répondre aux besoins et attentes</u> des communautés au niveau local	Cible : 400	périodiques des UNV et bureau terrain	Rencontre avec les autorités locales et les leaders communautaires
		Indicateur 1.2.3 : **Nombre de différends résolus dans le cadre plateformes de dialogue communautaire** Niveau de référence : TBD Cible : TBD	PV activité Liste de présence Rapports périodiques des UNV et bureau terrain Rapports du Projet	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations Collecte de données désagrégées Élaboration des rapports
		Indicateur 1.2.4 : **Nombre de plateformes consacrées aux femmes et aux problématiques du genre organisées dans les communes cibles du projet** Niveau de référence : 0 Cible : 16	PV des sessions de travail des plateformes Rapports du Projet Rapport évaluation du Projet Rapport RLPR Coupures de presse	
	Produit 1.3 : Le niveau de connaissances et de compétences des populations à la base notamment les femmes et les jeunes sur les processus de dialogue communautaire et l'éducation à la paix est accru	Indicateur 1.3.1 : **Nb de personnes formées sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix (désagrégé par sexe et âge)** Niveau de référence :0 Cible : 400	Rapport des ateliers de formation Rapports périodiques des activités du projet	
		Indicateur 1. 3.2 : **Nb de personnes informées sur les processus de dialogue politique et l'éducation à la paix (désagrégé par sexe et**	Rapport des sessions de sensibilisation	

		âge) Niveau de référence : 0 Cible : 200 000	communautaires Enquête CAP	
Résultat 2 : d'ici la fin du projet, les mécanismes de dialogue communautaire mis en place dans le cadre du projet fonctionnent efficacement et favorisent à la tenue des élections locales apaisées et inclusives (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant) ODD 5 et cible 5.b ODD 16 et cibles 7 et 10 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits		Indicateur 2.1 : **Nombre d'interactions (correspondances, participation physique des autorités centrales) entre le niveau central et le niveau local dans le cadre des plateformes de dialogue communautaire** Niveau de référence : TBD Cible : TBD	Rapports du Projet Rapport évaluation	Rencontre entre les membres des infrastructures locales de paix et les autorités administratives,
		Indicateur 2.2 : **Nombre de responsables centraux impliqués dans la production et la diffusion des informations sur les dialogues communautaires dans le cadre du projet** Niveau de référence : 0 Cible : 20	Rapports et enquêtes auprès du public, Rapport de mise en œuvre de l'activité	Définition des thématiques Montage technique des émissions et messages Calendrier de diffusion Organisation de Feedback
			Rapports et enquêtes auprès du public Rapport du Projet	Définition des thématiques Montage technique des émissions et messages Calendrier de diffusion Organisation de Feedback
	Produit 2.1 : L'environnement communautaire est <u>apaisé et favorise une participation accrue</u> des populations	Indicateur 2.1.1 : **Nombre de différends inter et intracommunautaires résolus pacifiquement** Niveau de référence : 0 Cible :20	Rapports périodiques des UNV et bureau terrain	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations

de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)	**notamment les femmes et les jeunes aux élections locales** Liste des activités relevant du produit :			Collecte de données désagrégées Elaboration des rapports
		Indicateur 2.1.2 : **Taux d'accroissement de la participation électorale par le fait de la normalisation des rapports communautaires (désagrégée par sexe et par âge)** Niveau de référence : TBD Cible : 65%	Enquêtes de perception Mini sondage qui sera réalisé par l'équipe M&E Évaluation finale de projet Rapport du Projet Rapport ANE Coupure de presse Rapport évaluation finale	Identification des besoins Processus d'achat Remise
	Produit 2.2 **Les animateurs des médias communautaires <u>participent à la production et à la diffusion des informations</u> de qualité sur les processus de dialogue communautaire**	Indicateur 2.2.1 : **Nombre de radios communautaire qui diffusent les contenus sur les dialogues communautaires et l'éducation civique élaborés dans le cadre du projet** Niveau de référence : 0 Cible : 8	Rapport de diffusion fournis par les radios communautaires en partenariat avec les Rapport projet Rapport monitoring média SCIP et HRD	Contrat de partenariat ou de fourniture des services signé avec les radios communautaires
		Indicateur 2.2.2 : **Nombres d'émissions spécialement consacrées aux activités du projet dans les radios communautaires cibles du projet**	Rapport monitoring média MOU avec les radios	Planification des rencontres Identification de participants

		Niveau de référence : 00 Cible : TBD Niveau de référence : 0 Cible : 8	communautaires Rapports de mission Rapports périodiques des UNV et bureau terrain	Identification des facilitateurs Préparation des thématiques Fourniture d'appui à 'organisation des rencontres
		Indicateur 2.2.3 : Pourcentage de la population exprimant sa confiance dans les mécanismes de consolidation de la paix Niveau de référence : à déterminer en début de projet Cible : Augmentation de 50% par rapport au niveau de référence	Études de perception	